



Indian and Northern  
Affairs Canada

Affaires indiennes  
et du Nord Canada

# PLAN ANNUEL DES DÉPENSES POUR LE NORD 1996-1997



**Photo sur la couverture**

Parc National D'Anyuittuq, Nunavut  
(Le mont Thor - Qaissualuk)

Cette montagne a un visage très lisse, sa crête s'élève à 1,675m en hauteur, Qaissualuk. Le mont Thor possède la falaise ininterrompue la plus longue du monde : près d'un kilomètre de longueur.

Cette publication inclut une image à partir d'un fichier d'image de studio de Corel qui est protégé par les lois de copyright des États-Unis, du Canada et de l'elsewhere. Utilisé sous le permis.



**P**LAN  
ANNUEL  
DES DÉPENSES  
POUR LE  
**N**ORD

1996-1997

PLAN  
ANNUEL  
DES DÉPENSES  
POUR LE  
NORD  
1996 - 1997

Section des données statistiques des Premières nations et du Nord

Direction de la gestion de l'information ministérielle  
Direction générale de la gestion de l'information  
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Mai 1999

Le présent document peut également être consulté à la rubrique  
*Publications* de notre site Internet,  
à l'adresse [www.ainc.gc.ca](http://www.ainc.gc.ca)

Publié avec l'autorisation de la ministre  
des Affaires indiennes et  
du Nord canadien  
Ottawa, 1999

Plan annuel des dépenses pour le Nord 1996-1997  
QS-3602-000-BB-A1  
Catalogue n° R71-17/1997  
ISBN 0-662-63304-0

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada



# REMERCIEMENTS

---

*Le présent document a été préparé sous la direction de David Dahm, gestionnaire de la Section des données statistiques des Premières nations et du Nord à la Direction de la gestion de l'information ministérielle, ainsi que de Mindy Pedersen, analyste à la Section des données statistiques des Premières nations et du Nord. La principale auteure du Plan annuel des dépenses pour le Nord de 1996-1997 est Caroline Pelletier, aidée de Lizon Gros-Louis, Jean Fisk, Rola El-Zoor et Arnold Current.*

*Ce document a également été rendu possible grâce à la contribution d'un bon nombre d'organisations gouvernementales et de plusieurs personnes. L'aide et l'appui fournis par les coordonnateurs des ministères et des organismes fédéraux participants, par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, par le gouvernement du territoire du Yukon, par le Programme des affaires du Nord et par la Direction générale des finances du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ont été grandement appréciés.*

# TABLE DES MATIÈRES

---

Remerciements .....	iii
Introduction .....	1
Survol .....	2
Évolution de dépenses gouvernementales pour le Nord .....	4
Évolution de l'emploi pour le Nord dans les gouvernements .....	6
Dépenses par organisme des dépenses finale .....	8
Emploi par organisme .....	10
Transferts fédéraux aux gouvernements territoriaux .....	12
Dépenses régionales par centre de responsabilité .....	14
Emploi régionaux par centre de responsabilité .....	16
Dépenses par fonction .....	18
Dépenses par bénéficiaire principal .....	21
Dépenses par article .....	23
Glossaire .....	26
Annexes .....	28
Sources additionnelles .....	32

# INTRODUCTION

## Contexte

*Le Plan annuel des dépenses pour le Nord (PADN) donne un aperçu régional des dépenses et des emplois gouvernementaux reliés à ces dépenses dans les Territoires du Nord-Ouest et dans le territoire du Yukon. Il regroupe les données sur les dépenses et les équivalents temps plein (ETP)<sup>1</sup> prévus, projetés et réels des gouvernements des deux territoires et des 26 ministères et organismes fédéraux qui engagent des dépenses dans des programmes et des activités réalisés dans le Nord ou relatifs au Nord.*

## Cadre stratégique

Le Programme des affaires du Nord oriente les activités du gouvernement fédéral vers l'élaboration, la coordination et la réalisation de programmes dans les territoires du Nord canadien. Le but premier de la politique fédérale concernant le Nord est d'aider les résidents et les résidentes de cette région à établir des institutions politiques et économiques durables, qui leur permettent d'assumer une part de plus en plus grande de responsabilités dans les décisions qui les touchent directement. Les principaux objectifs de cette politique fédérale sont les suivants :

- régler les revendications territoriales des Autochtones du Nord et mettre en oeuvre les ententes d'autonomie gouvernementale conclues;
- collaborer avec les gouvernements du Nord et avec les Autochtones afin de promouvoir l'évolution politique des gouvernements populaires, incluant la division des Territoires du Nord-Ouest et le transfert des responsabilités restantes de type provincial aux gouvernements territoriaux;
- protéger l'environnement nordique au moyen d'initiatives telles que le Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord, le Programme pour les déchets dangereux, la Stratégie pour l'environnement arctique et la

Stratégie la protection de l'environnement dans l'Arctique circumpolaire;

- encourager le développement durable des ressources et de l'économie du Nord;
- favoriser la coopération internationale à l'égard de l'Arctique.

## Source des données<sup>2</sup>

Chaque année, les renseignements relatifs aux dépenses annuelles engagées dans ou pour les Territoires du Nord-Ouest et le territoire du Yukon sont recueillis auprès des gouvernements de ces deux territoires ainsi qu'auprès des ministères et des organismes fédéraux. Pour le présent plan, on a demandé aux organismes visés de fournir des données couvrant une période de quatre ans au sujet des prévisions de dépenses directes pour 1996-1997, de faire une mise à jour des projections de dépenses pour 1995-1996, ainsi que de déterminer les dépenses réelles engagées en 1994-1995 et en 1993-1994. Les données relatives à l'exercice de 1996-1997 sont fondées sur les plans de dépenses figurant dans le Budget principal des dépenses, publié par les gouvernements fédéral et territoriaux ainsi que par les sociétés d'État participantes.

Les données sur l'emploi et les dépenses ainsi obtenues constituent les plans de dépenses des gouvernements fédéral et territoriaux pour le Nord. Le Plan comprend non seulement les dépenses engagées dans le Nord, mais également celles engagées dans le Sud pour le Nord.

## Rajustements

Le PADN est conçu de façon à rendre compte des dépenses engagées par l'organisme qui assume la responsabilité finale de leur administration. Compte tenu des relations de travail qu'entretiennent certains organismes et de la circulation des fonds, de l'expertise et des services rendus entre certains d'entre eux, des mesures ont été prises pour réduire la double comptabilisation des fonds.

Deux types de rajustements sont intégrés au programme informatique afin de réduire la double comptabilisation : les transferts de fonds ainsi que les opérations d'achat et de vente entre organismes.

- Il y a transfert de fonds entre organismes lorsqu'un organisme participant fournit des fonds à un autre. L'organisme bénéficiaire a la responsabilité d'administrer l'utilisation finale des fonds reçus. Dans la plupart des cas, ce sont des ministères fédéraux qui effectuent de tels transferts aux gouvernements territoriaux.
- Il y a opérations d'achat ou de vente entre organismes lorsqu'un organisme participant acquiert des biens et des services auprès d'un autre organisme. Idéalement, les montants déclarés à titre d'achats par l'organisme acquéreur devraient correspondre aux ventes inscrites aux livres de l'organisme vendeur. Toutefois, les limites des systèmes financiers rendent la double comptabilisation inévitable.

## Notes:

1. Voir la définition « d'ETP » dans le glossaire.
2. Dans le présent rapport, les termes « nordiques », « Nord » et « nord du 60<sup>e</sup> parallèle » désignent tous le territoire du Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Bien que le Nouveau-Québec et le Labrador soient des entités géographiques également situées au nord du 60<sup>e</sup> parallèle, les dépenses qui y sont engagées **ne sont pas** comprises dans les données (voir la carte 1).



# SURVOL

Au cours des dix dernières années, les dépenses gouvernementales totales pour le Nord ont augmenté tous les ans jusqu'en 1991-1992 alors qu'elles ont connu leur apogée au moment où la Défense nationale terminait ses importants travaux d'immobilisations liés au Système d'alerte du Nord.

Par la suite, les dépenses directes du gouvernement du Canada et la présence fédérale dans le Nord ont constamment diminué, la plupart des organismes fédéraux réduisant leurs programmes et les programmes de type provincial étant transférés aux gouvernements territoriaux. Parallèlement, la présence des gouvernements territoriaux et la part des dépenses directes qu'ils

assument ont augmenté en fonction du transfert des responsabilités fédérales.

L'accroissement des dépenses totales, en 1993-1994, est le résultat d'une augmentation des déboursés du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) reliés au nouveau financement requis pour mettre en oeuvre les revendications territoriales établies. En réalité, avec la signature et la mise en oeuvre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut en 1993-1994, les dépenses législatives à ce titre sont devenues le principal facteur à l'origine du doublement des dépenses directes du MAINC.

Si on défalquait des dépenses fédérales les dépenses engagées par la Défense nationale par le

MAINC relativement aux revendications territoriales, la tendance générale des dépenses fédérales serait à la baisse depuis 1992-1993, étant donné que la majorité des ministères et des organismes fédéraux ont diminué leurs dépenses ces dernières années.

Depuis 1987-1988, les transferts de programmes les plus importants ont été tous les services de santé restants de Santé Canada au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, les aéroports de catégories A, B et C de Transports Canada aux territoires, la route de l'Alaska de Travaux publics et Services gouvernementaux et l'hôpital général de Whitehorse de Santé Canada au gouvernement du territoire du Yukon.

**Carte 1 : Le Nord, aux fins du PADN**



## Revendications territoriales des Autochones

Aucune nouvelle entente sur la revendication territoriale globale n'a été signée en 1996-1997. Cependant, le présent rapport fait état, pour la première fois, des paiements législatifs de 14,7 millions de dollars aux fins de l'Accord sur les revendications territoriales avec le Conseil des Indiens du Yukon.

La liste complète des revendications relatives au Nord se trouve à l'annexe 1.

## Transfert des responsabilités de type provincial

Les budgets de transfert autorisés sont normalement compris dans le transfert du financement selon une méthode préétablie et sont versés directement aux gouvernements territoriaux sur une base annuelle. Les ententes suivantes concernant le transfert des responsabilités ont été mises en oeuvre en 1995-1996 et en 1996-1997.

- Les aéroports de catégorie A (grands aéroports dotés de longues pistes) ont été transférés de Transports Canada au gouvernement du territoire du Yukon en 1996-1997. Compte tenu du moment où le transfert a été effectué, seul le ministère des Transports a rajusté ses données en fonction du changement. Celles du gouvernement du territoire du Yukon seront rajustées dans la prochaine édition du PADN.

Les négociations se poursuivent dans les dossiers suivants :

- Transfert de toutes les responsabilités de type provincial restantes du MAINC au gouvernement du territoire du Yukon pour l'année financière de 1999-2000, y compris la gestion des forêts, des minéraux, des terres et des ressources en eau.
- Transfert de tous les services de santé restants de Santé Canada au gouvernement du territoire du Yukon pour l'année financière de 1997-1998.

La liste complète des programmes qui ont été transférés depuis 1987-1988 figure à l'annexe 2.

## Changements aux organismes participants

La Garde côtière canadienne a été transférée du ministère des Transports au ministère des Pêches et des Océans le 1<sup>er</sup> avril 1995.

Au cours de 1995-1996, le MAINC a transféré la responsabilité des subventions octroyées au ministère des Finances selon une méthode de financement préétablie réduisant de ce fait les transferts du MAINC et les dépenses totales pour le Nord. Aussi, en 1996-1997, le ministère des Finances a assumé la responsabilité du versement du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, qui a remplacé le Financement des programmes établis de Santé Canada et de Développement des ressources humaines. Le Transfert canadien est accordé à tous les territoires et provinces et toutes les qui appuient les programmes de santé, d'enseignement postsecondaire et d'assistance sociale.

# ÉVOLUTION DES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES POUR LE NORD

## Faits saillants

Les figures 1 et 2 montrent l'évolution des dépenses annuelles relatives au Nord. La figure 1 représente l'évolution de l'ensemble des dépenses gouvernementales en dollars courants et en dollars constants<sup>1</sup>.

Le total des dépenses prévues en 1996-1997 s'est élevé à 2 584,2 millions de dollars, soit 182,9 millions de dollars ou 6,6 % de moins que les projections de 1995-1996, comme le démontre la figure 1. Durant la période de dix ans sur laquelle a porté les données fournies, les dépenses totales ont augmenté de 30,7 %, passant de 1 977,2 millions de dollars à 2 584,2 millions de dollars.

Après avoir culminé en 1991-1992, les dépenses ont ensuite enregistré une baisse générale, car les transferts de programmes de type provincial et la réduction d'autres programmes, surtout à l'échelon fédéral, viennent contrebalancer, depuis 1993-1994, les nouvelles dépenses relatives aux revendications.

Depuis 1991-1992, les dépenses fédérales ont diminué chaque année, sauf en 1993-1994. Les principaux facteurs qui expliquent cette situation sont la réalisation du Système d'alerte du Nord par le ministère de la Défense

Figure 1 Évolution de l'ensemble des dépenses gouvernementales pour le Nord (en millions de dollars)

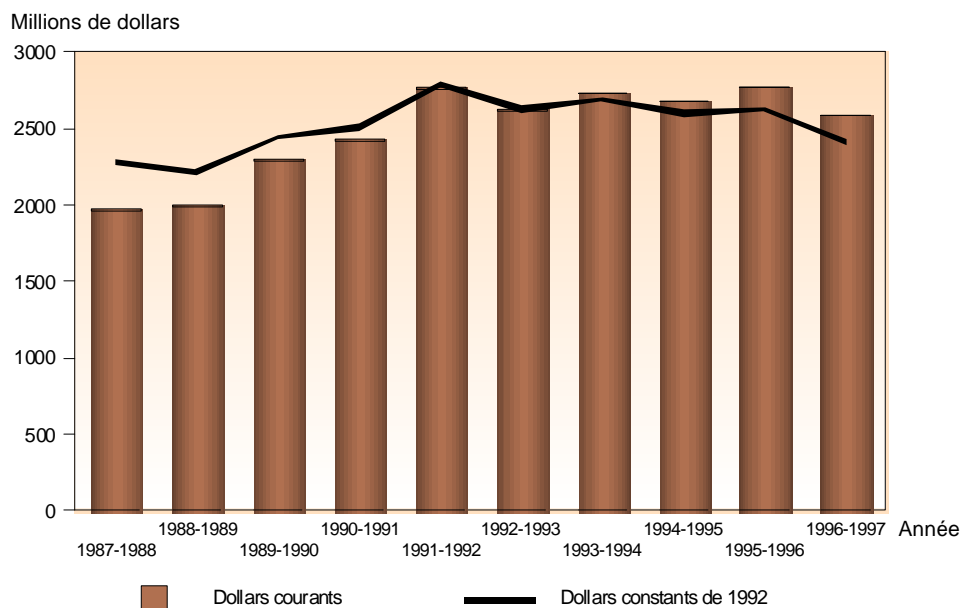


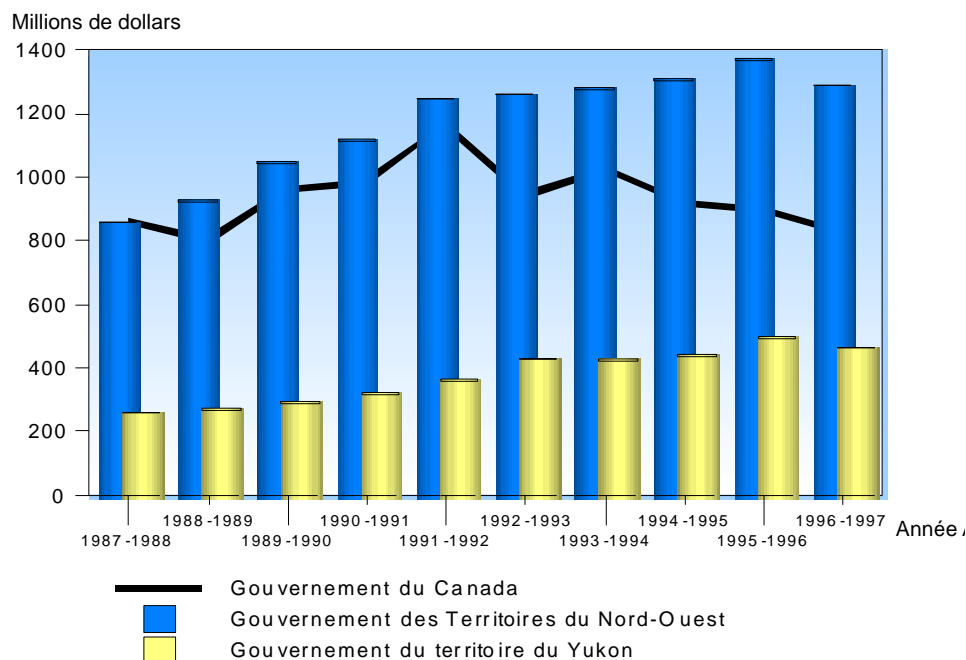
Tableau 1 Ensemble des dépenses gouvernementales pour le Nord (en millions de dollars)

Année	Dollars courants	Dollars constants de 1992
1987-1988 (réelles)	1 977,2	2 292,4
1988-1989 (réelles)	2 000,5	2 219,1
1989-1990 (réelles)	2 304,3	2 448,1
1990-1991 (réelles)	2 428,4	2 506,1
1991-1992 (réelles)	2 767,9	2 797,4
1992-1993 (réelles)	2 630,2	2 621,1
1993-1994 (réelles)	2 733,8	2 693,4
1994-1995 (réelles)	2 676,3	2 599,5
1995-1996 (projetées)	2 767,1	2 622,1
1996-1997 (prévues)	2 584,2	2 415,7

### Note :

1. La valeur en dollars constants est ici déterminée en fonction du dollar de 1992, qui équivaut à 100. On peut voir que la valeur des dépenses en dollars constants est supérieure à la valeur des dépenses en dollars courants de 1987-1988 à 1991-1992, mais inférieure à celle de toutes les années subséquentes. La série de données en dollars constants est établie d'après l'indice implicite des prix du produit intérieur brut (1992 = 100).

**Figure 2 Évolution des dépenses pour le Nord par gouvernement (en millions de dollars)**



### Faits saillants

nationale et les compressions de programmes, effectuées par d'autres organismes fédéraux. Si 1993-1994 fait exception, c'est aussi parce que le MAINC a effectué le premier versement législatif de 121,8 millions de dollars au titre de la mise en oeuvre de l'Accord sur les revendications territoriales de la Fédération Tungavik du Nunavut.

Au nombre des autres facteurs ayant fait diminuer les dépenses fédérales au cours de ces années, mentionnons le transfert aux gouvernements territoriaux de certains programmes fédéraux comme celui de la route de l'Alaska, qui était la responsabilité de Travaux publics, celui de l'hôpital général de Whitehorse, qui relevait de Santé Canada, et celui des aéroports de catégories A, B et C, qui relevait de Transports Canada.

Les dépenses des gouvernements territoriaux ont continué d'accroître chaque année principalement en raison du transfert de responsabilités fédérales<sup>1</sup>. Les dépenses du gouvernement du territoire du Yukon pourraient connaître une nouvelle hausse en 1996-1997, alors que les aéroports de catégorie A, dont Transports Canada lui a cédé la responsabilité en 1996, pourront être inclus dans son budget.

**Tableau 2 Dépenses pour le Nord par gouvernement (en millions de dollars)**

Année	Dépenses du gouvernement du Canada	Dépenses du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	Dépenses du gouvernement du territoire du Yukon
1987-1988 (réelles)	863,2	858,2	255,8
1988-1989 (réelles)	802,0	926,0	272,5
1989-1990 (réelles)	963,4	1 046,4	294,5
1990-1991 (réelles)	984,0	1 119,3	325,1
1991-1992 (réelles)	1 162,9	1 242,0	363,1
1992-1993 (réelles)	944,1	1 261,6	424,6
1993-1994 (réelles)	1 025,0	1 283,8	425,0
1994-1995 (réelles)	923,1	1 307,6	445,5
1995-1996 (projetées)	897,2	1 370,7	499,1
1996-1997 (prévues)	830,9	1 286,7	466,5

**Note :**

1. Bien que certains programmes fédéraux aient été transférés au gouvernement du territoire du Yukon au cours des années, le gouvernement du Canada continue d'assumer les coûts des programmes transférés au moyen de subventions de transfert fondées sur une méthode de financement préétablie.

# ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES GOUVERNEMENTS<sup>1</sup> POUR LE NORD

## Faits saillants

Au cours de la période visée par les présentes données, le nombre total d'ETP au sein des gouvernements a diminué de 24,7 %, passant de 11 694 ETP en 1987-1988 à 8 572 ETP en 1996-1997. Parmi les facteurs expliquant cette baisse générale, mentionnons le transfert de programmes fédéraux aux gouvernements territoriaux, les réductions de programmes ainsi que le transfert par les gouvernements territoriaux de certaines responsabilités aux commissions et aux sociétés locales.

En 1996-1997, l'ensemble des ETP a diminué de 383 alors que le gouvernement fédéral et celui des Territoires du Nord-Ouest avaient prévu des compressions de personnel. Sur l'ensemble des organismes fédéraux, c'est Environnement Canada qui prévoyait la plus importante baisse des ETP, soit 50,2 %, en raison d'une baisse de l'activité entourant l'environnement atmosphérique.

Les ETP ont également diminué de 15 % à Transports Canada, dans la foulée du transfert au gouvernement du territoire du Yukon des aéroports de catégorie A, en

Figure 3 Évolution de l'emploi dans les gouvernements pour le Nord (en équivalents temps plein)

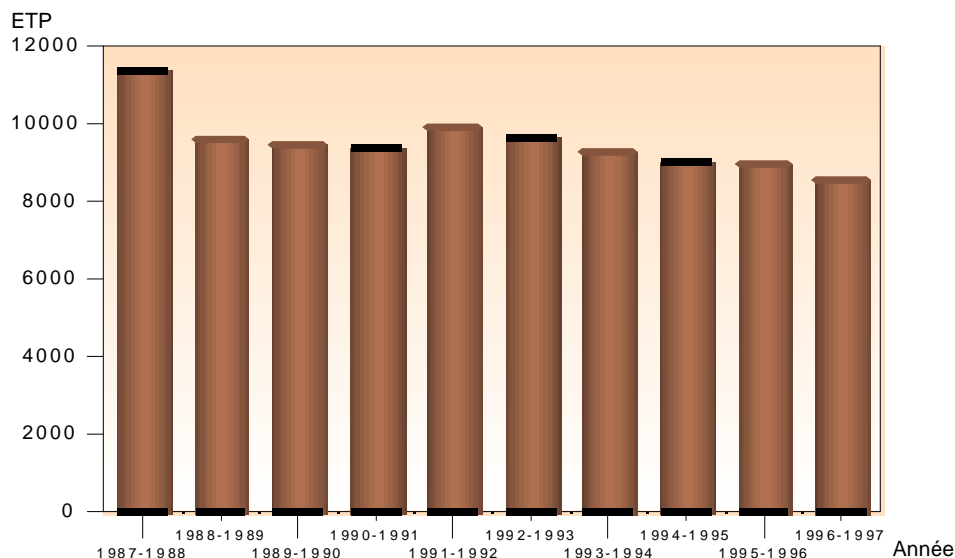


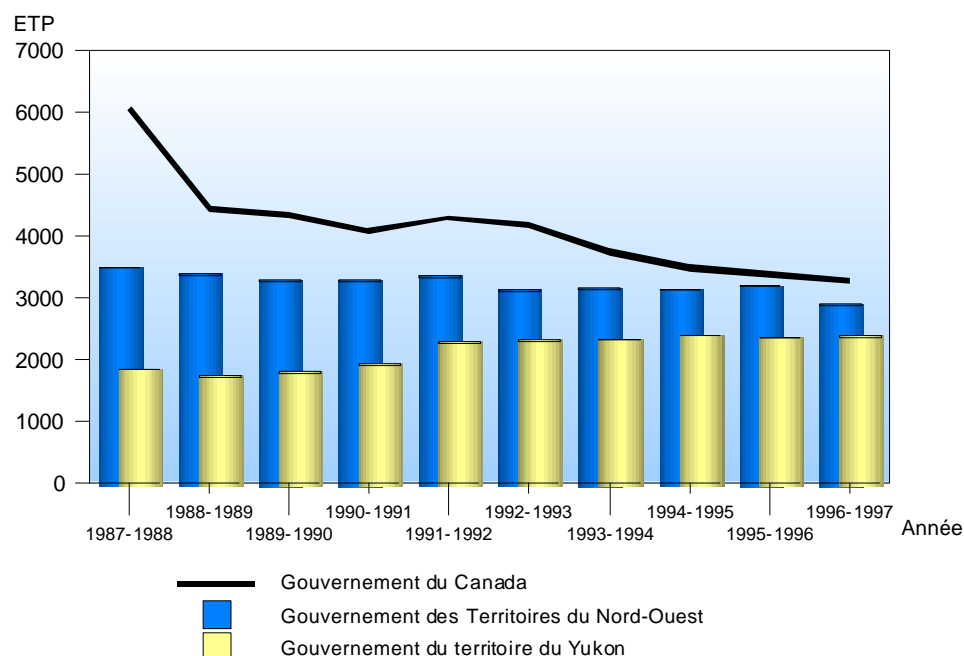
Tableau 3 Nombre d'emplois dans les gouvernements pour le Nord (en équivalents temps plein)

Année	Nombre d'emplois pour le Nord
1987-1988 (réelles)	11 694
1988-1989 (réelles)	9 597
1989-1990 (réelles)	9 462
1990-1991 (réelles)	9 363
1991-1992 (réelles)	9 931
1992-1993 (réelles)	9 632
1993-1994 (réelles)	9 257
1994-1995 (réelles)	9 012
1995-1996 (projetées)	8 955
1996-1997 (prévues)	8 572

### Note :

1. Voir la définition de « emploi dans les gouvernements » dans le glossaire.

**Figure 4 Évolution de l'emploi pour le Nord par gouvernement (en équivalents temps plein)**



**Tableau 3 Nombre d'emplois dans les gouvernements pour le Nord (en équivalents temps en plein)**

Année	Nombre d'emplois au gouvernement du Canada	Nombre d'emplois au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	Nombre d'emplois au gouvernement du Yukon
1987-1988 (réelles)	6 073	3 484	1 830
1988-1989 (réelles)	4 456	3 404	1 737
1989-1990 (réelles)	4 340	3 290	1 820
1990-1991 (réelles)	4 114	3 298	1 951
1991-1992 (réelles)	4 276	3 360	2 295
1992-1993 (réelles)	4 191	3 128	2 313
1993-1994 (réelles)	3 759	3 163	2 335
1994-1995 (réelles)	3 488	3 143	2 381
1995-1996 (projetées)	3 398	3 208	2 349
1996-1997 (prévues)	3 286	2 906	2 380

**Note :**

1. À la suite de ce transfert, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a mis sur pied des commissions régionales de santé, auxquelles il verse des fonds pour leur financement. Toutefois, les employés sont considérés comme appartenant aux commissions et ne figurent plus au Budget des dépenses du territoire. Voilà pourquoi aucune incidence ne figure dans le Plan quant au nombre d'ETP au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Une situation semblable s'est produite dans le territoire du Yukon en 1993-1994 et en 1994-1995 quand Santé Canada a transféré à la corporation d'hôpital du Yukon la responsabilité de l'hôpital général de Whitehorse.

**Faits saillants**

1996. Toutefois, ce transfert n'a pu être effectué dans les délais afin de figurer dans le Budget des dépenses du gouvernement du territoire du Yukon de 1996. Il y aura donc une augmentation des ETP du gouvernement du territoire du Yukon dans la prochaine publication.

Comme le montre la figure 4, le nombre d'ETP travaillant au gouvernement fédéral a diminué de 2 787 entre 1987-1988 et 1996-1997. La diminution la plus marquée a eu lieu en 1988-1989, lorsque la Défense nationale a dirigé son attention sur d'autres régions que le Nord et lorsque Santé Canada a transféré les services de santé restants au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest<sup>1</sup>.

Il y a eu une augmentation constante des emplois au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest jusqu'en 1995-1996. Au gouvernement du territoire du Yukon, l'emploi a également augmenté chaque année depuis 1987-1988. La croissance de l'emploi au sein du gouvernement territorial est attribuable en grande partie au transfert de programmes de type provincial du gouvernement fédéral vers les gouvernements territoriaux.

# DÉPENSES PAR ORGANISME DES DÉPENSES FINAL<sup>1</sup>

## Faits saillants

### Dépenses par gouvernement

La baisse des dépenses fédérales et de la part relative aux transferts de responsabilités et aux réductions de programmes s'est poursuivie en 1996-1997, alors que la part relative aux dépenses des territoires a légèrement augmenté. Cette évolution se manifeste plus clairement au tableau 5 et sur une période de cinq ans. Entre 1992-1993 et 1996-1997, la part relative aux dépenses fédérales pour le Nord a diminué de 3,7 % pour atteindre 32,2 %, alors que les dépenses du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du gouvernement du territoire du Yukon ont augmenté respectivement de 1,8 % et de 2,4 %, pour s'établir à 49,8 % et 18,1 %.

### Dépenses par organisme fédéral

Les prévisions de dépenses fédérales pour 1996-1997 sont de l'ordre de 830,9 millions de dollars, soit 7,4 % de moins que les projections de 1995-1996.

Les ministères qui ont effectué le plus de dépenses pour le Nord en 1996-1997 sont la Défense nationale et le MAINC.

Après la réalisation du Système d'alerte du Nord, en 1991-1992, et les réductions de programmes qui ont suivi, les dépenses de la Défense nationale ont diminué

Figure 5 Dépenses par gouvernement pour 1996-1997 (en millions de dollars)

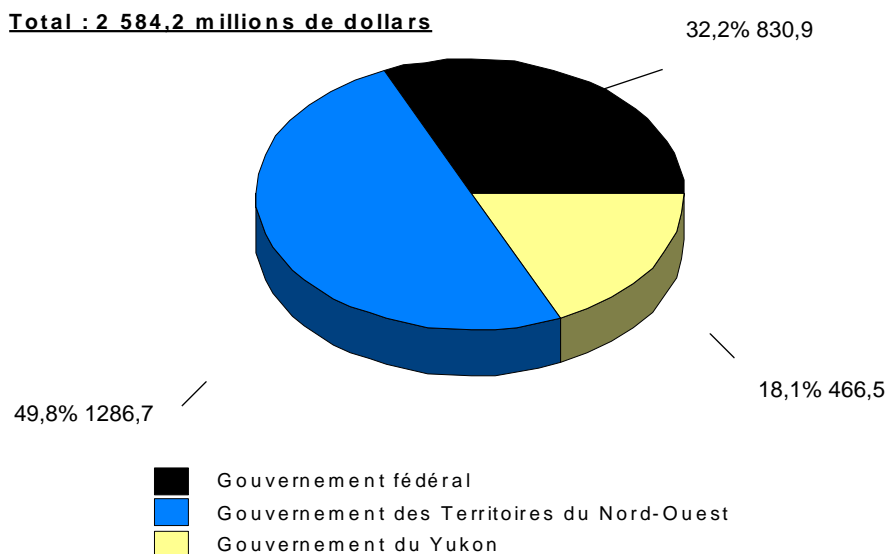
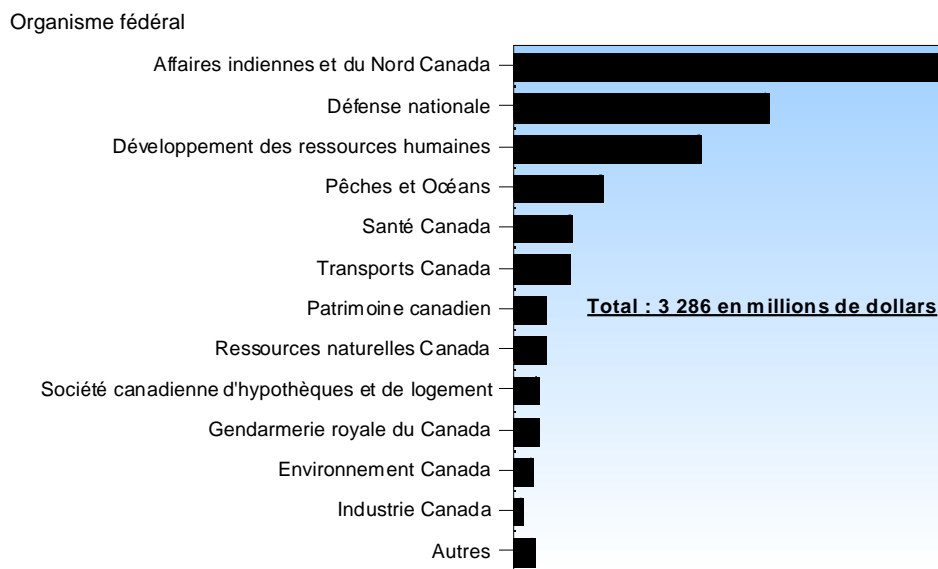


Figure 6 Dépenses fédérales par organisme pour 1996-1997 (en millions de dollars)



#### Note :

1. Toutes les dépenses sont présentées par organisme de dépenses final. Elles ne comprennent ni les transferts ni les ventes à d'autres organismes participants. Les dépenses des organismes fédéraux présentées à la figure 6 et au tableau 5 apparaissent en ordre décroissant selon les sommes engagées par l'organisme qui réalise le travail.

chaque année, passant de 360,9 millions de dollars en 1992-1993 à 174,4 millions de dollars en 1996-1997, un recul de 51,7%.

Ces dernières années, le MAINC se révèle l'organisme dont les dépenses directes relatives au Nord ont été les plus élevées, principalement en raison des revendications territoriales, qui constituent le premier poste de dépenses du MAINC relativement au Nord depuis 1993-1994.

L'ajout d'une dépense de 14,7 millions de dollars pour le règlement des revendications territoriales avec le Conseil des Indiens du Yukon a porté à 150,0 millions de dollars les dépenses à ce titre, ce qui représente 51,3% de l'ensemble des dépenses du MAINC relatives au Nord pour 1996-1997. D'autres programmes, comme la Stratégie pour l'environnement arctique, se sont poursuivis en 1996-1997. Toutefois, ce programme d'une durée de six ans a pris fin le 31 mars 1997.

Au nombre des organismes fédéraux qui prévoient les plus grandes diminutions en 1996-1997, mentionnons la Défense nationale, qui anticipe principalement une baisse de ses

dépenses d'immobilisations, Transports Canada, qui envisage une diminution significative au titre du transfert des aéroports de catégorie «A» au GY, Patrimoine canadien, au chapitre des loisirs et de la culture, Environnement Canada, au chapitre de l'environnement atmosphérique, et Travaux publics et Services gouvernementaux, dans le secteur des transports et des communications.

Par ailleurs, les organismes qui enregistrent une hausse des dépenses sont notamment le MAINC, dont les obligations augmentent au chapitre des revendications territoriales, Développement des ressources humaines, avant tout au titre des services sociaux, Santé Canada, en raison des coûts d'installation permanente du nouvel hôpital général de Whitehorse, Pêches et Océans, compte tenu du transfert de la Garde côtière canadienne effectué par Transports Canada en 1995-1996, et la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui enregistre une augmentation de dépenses dans le secteur du logement.

**Tableau 5: Dépenses par organisme qui en a la responsabilité finale (en millions de dollars)**

Organisme	1992-1993 (réelles)		1993-1994 (réelles)		1994-1995 (réelles)		1995-1996 (projetées)		1996-1997 (prévues)	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Affaires indiennes et du Nord canadien	140,2	14,8	297,8	29,0	257,7	27,9	278,2	31,0	292,7	35,2
Défence nationale	360,9	38,2	305,3	29,8	256,6	27,8	224,0	25,0	174,4	21,0
Développement des ressources humaines	141,2	15,0	137,0	13,4	119,1	12,9	121,3	13,5	127,0	15,3
Pêches et Océans	16,1	1,7	16,7	1,6	14,4	1,6	57,9	6,5	59,2	7,1
Santé Canada	23,0	2,4	25,4	2,5	28,8	3,1	36,9	4,1	38,8	4,7
Transports Canada	105,5	11,2	93,1	9,1	94,5	10,2	54,2	6,0	36,9	4,4
Ressources naturelles Canada	31,5	3,3	33,8	3,3	41,7	4,5	26,1	2,9	20,6	2,5
Société canadienne d'hypothèques et de logement	28,8	3,1	28,3	2,8	31,6	3,4	21,7	2,4	20,1	2,4
Gendarmerie royale du Canada	9,0	1,0	8,5	0,8	13,0	1,4	11,7	1,3	15,7	1,9
Environnement Canada	23,0	2,4	20,9	2,0	21,8	2,4	14,5	1,6	15,7	1,9
Industrie Canada	33,3	3,5	33,7	3,3	18,3	2,0	23,9	2,7	11,9	1,4
Justice Canada	9,8	1,0	6,0	0,6	5,5	0,6	6,2	0,7	4,6	0,6
Travaux publics et Services gouvernementaux	4,8	0,5	4,8	0,5	5,0	0,5	5,0	0,6	4,5	0,5
Magistrature fédérale	7,5	0,8	2,5	0,2	7,3	0,8	7,0	0,8	1,8	0,2
Revenu Canada	1,0	0,1	1,2	0,1	1,3	0,1	1,4	0,2	1,4	0,2
Commission canadienne des affaires polaires	0,8	0,1	0,9	0,1	0,8	0,1	1,3	0,1	1,3	0,2
Office national de l'énergie	1,1	0,1	1,1	0,1	1,1	0,1	1,1	0,1	1,0	0,1
Commission de la Fonction publique	0	0	1,1	0,1	0,7	0,1	1,1	0,1	1,0	0,1
Anciens combattants Canada	3,7	0,4	4,1	0,4	1,5	0,2	1,9	0,2	0,8	0,1
Musées nationaux	0,7	0,1	0,7	0,1	0,7	0,1	0,6	0,1	0,6	0,1
Agence canadienne d'évaluation environnementale	1,5	0,2	1,2	0,1	1,0	0,1	1,0	0,1	0,4	0,1
Citoyenneté et Immigration Canada	0	0	0	0	0	0	0	0	0,3	0
Agriculture et Agro-alimentaire Canada	0,3	0	0,2	0	0,2	0	0,2	0	0,3	0
Conseil national de recherches	0,1	0	0,1	0	0,1	0	0,1	0	0,1	0
Ministère des Finances	0,2	0	0,6	0,1	0,6	0,1	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total-Gouvernement du Canada</b>	<b>944,1</b>	<b>100,0</b>	<b>1,025,0</b>	<b>100,0</b>	<b>923,1</b>	<b>100,0</b>	<b>897,2</b>	<b>100,0</b>	<b>830,9</b>	<b>100,0</b>
Gouvernement du Canada	944,1	35,9	1,025,0	37,5	923,1	34,5	897,2	32,4	830,9	32,2
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	1,261,6	48,0	1,283,8	47,0	1,307,6	48,9	1,370,7	49,5	1,286,7	49,8
Gouvernement du territoire du Yukon	424,6	16,1	425,0	15,5	445,5	16,6	499,1	18,0	466,5	18,1
<b>Total-Gouvernements</b>	<b>2,630,2</b>	<b>100,0</b>	<b>2,733,8</b>	<b>100,0</b>	<b>2,676,3</b>	<b>100,0</b>	<b>2,767,1</b>	<b>100,0</b>	<b>2,584,2</b>	<b>100,0</b>



# EMPLOI PAR ORGANISME

## Faits saillants

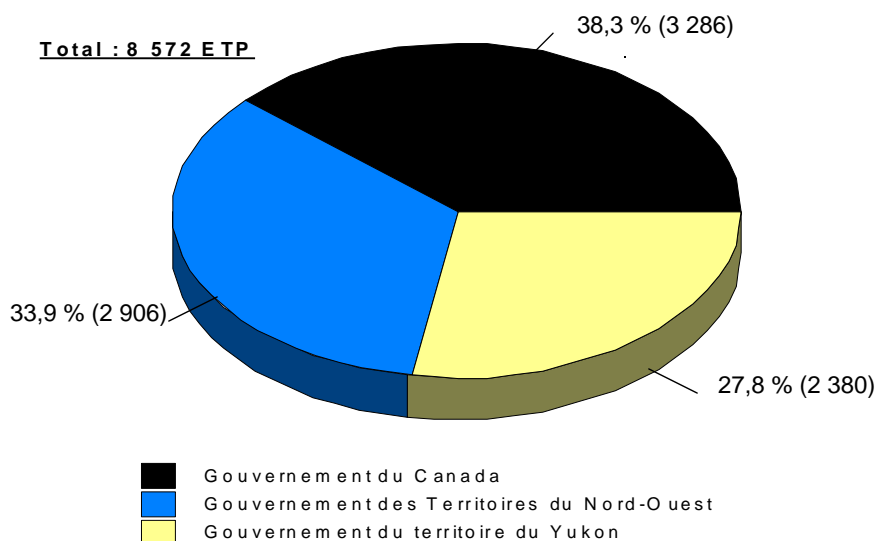
### Emploi par gouvernement

Comme le montre la figure 7, le nombre total d'ETP au sein du gouvernement s'est établi à 8 572 en 1996-1997, ce qui représente une réduction nette de 383 ETP par rapport aux projections de 1995-1996. L'emploi au gouvernement du Canada et au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a diminué respectivement de 3,3 %, soit de 112 ETP, et de 9,4 %, c'est-à-dire de 302 ETP, tandis qu'il a enregistré une augmentation de 1,3 % dans le territoire du Yukon, soit une hausse de 31 ETP.

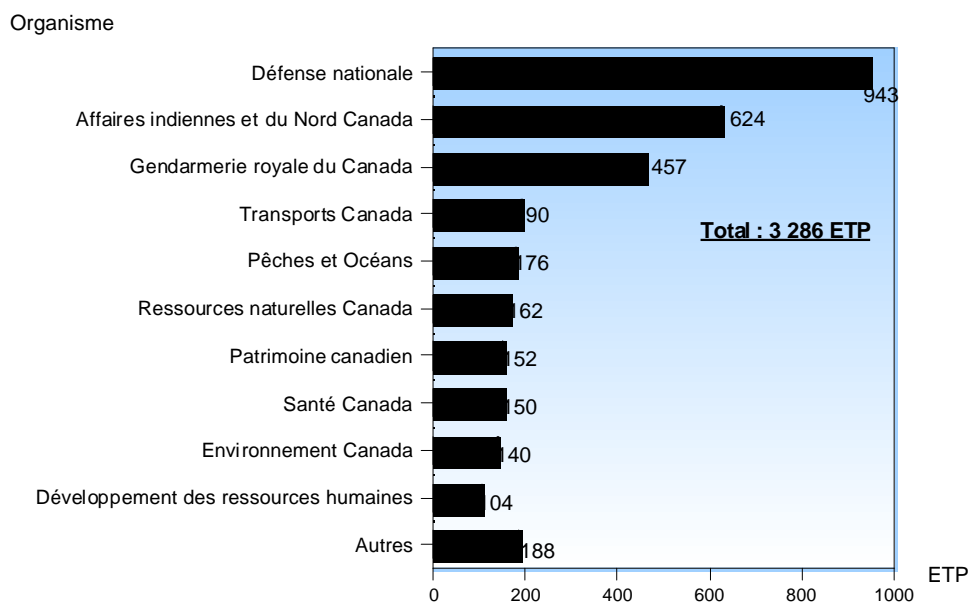
Sur la période de cinq ans que couvrent les données, la part du gouvernement fédéral relative aux emplois a diminué de 5,2 % en raison des transferts effectués en faveur des territoires et de la réduction des programmes, alors que les dépenses du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du gouvernement du territoire du Yukon reliées à l'emploi ont augmenté respectivement de 1,4 % et de 3,8 %.

La majeure partie des diminutions fédérales en matière d'emploi en 1996-1997 est issue de compressions de programmes effectuées par certains ministères, dont Pêches et Océans, Ressources naturelles ainsi que Travaux publics et Services gouvernementaux.

**Figure 7** Nombre d'emplois par gouvernement pour 1996-1997 (en équivalents temps plein)



**Figure 8** Nombre d'emplois par organisme fédéral pour 1996-1997 (en équivalents temps plein)



**Emploi fédéral par organisme**

Comme le montre la figure 8, en 1996-1997, la Défense nationale, le MAINC et la Gendarmerie royale du Canada constituent toujours les plus importants employeurs ayant des responsabilités à l'égard du Nord.

Au cours de la période de cinq ans qui fait l'objet de ce Plan annuel, le principal changement à survenir a été que le

ministère des Pêches et des Océans est passé de la neuvième à la cinquième position à la suite du transfert, en 1995, de la Garde côtière canadienne, qui relevait de Transports Canada.

Transports Canada a également transféré 72 ETP aux gouvernements territoriaux dans le cadre du transfert des aéroports de catégorie A<sup>1</sup>, ce qui l'a conduit au quatrième rang, derrière la Gendarmerie royale du Canada.

**Tableau 6 Nombre d'emploi (en équivalents temps plein) et répartition de ces emplois (en pourcentage) par Organisme<sup>2</sup>**

	1992-1993 (réelles)		1993-1994 (réelles)		1994-1995 (réelles)		1995-1996 (Projetées)		1996-1997 (Prévues)	
	ETP	%	ETP	%	ETP	%	ETP	%	ETP	%
Défense nationale	1 173	28,0	982	26,1	1 060	30,4	941	27,7	943	28,7
Affaires indiennes et du Nord Canada	638	15,2	596	15,9	587	16,8	617	18,2	624	19,0
Gendarmerie royale du Canada	430	10,3	449	11,9	444	12,7	446	13,1	457	13,9
Transports Canada	503	12,0	385	10,2	355	10,2	224	6,6	190	5,8
Pêches et Océans	131	3,1	125	3,3	119	3,4	186	5,5	176	5,4
Ressources naturelles Canada	229	5,5	220	5,9	207	5,9	173	5,1	162	4,9
Patrimoine canadien	194	4,6	190	5,1	152	4,4	152	4,5	152	4,6
Santé Canada	316	7,5	234	6,2	126	3,6	150	4,4	150	4,6
Environnement Canada	223	5,3	220	5,9	166	4,8	217	6,4	140	4,3
Développement des ressources humaines	128	3,1	113	3,0	95	2,7	89	2,6	104	3,2
Justice Canada	42	1,0	45	1,2	46	1,3	46	1,4	53	1,6
Travaux publics et Services gouvernementaux	47	1,1	43	1,1	50	1,4	52	1,5	46	1,4
Revenu Canada	8	0,2	9	0,2	5	0,1	19	0,6	19	0,6
Société canadienne d'hypothèques et de logement	23	0,5	20	0,5	20	0,6	19	0,6	19	0,6
Commission de la fonction publique	74	1,8	94	2,5	30	0,9	36	1,1	17	0,5
Office national de l'énergie	0	0	10	0,3	6	0,2	12	0,4	14	0,4
Commission canadienne des affaires polaires	6	0,1	6	0,2	6	0,2	6	0,2	7	0,2
Industrie Canada	13	0,3	10	0,3	6	0,2	5	0,1	4	0,1
Citoyenneté et Immigration Canada	4	0,1	3	0,1	3	0,1	3	0,1	4	0,1
Musées nationaux	6	0,1	3	0,1	3	0,1	3	0,1	3	0,1
Agence canadienne d'évaluation environnementale	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Agriculture et Agro-alimentaire Canada	2	0	2	0,1	2	0,1	2	0,1	1	0
Conseil national de recherches du Canada	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ministères des Finances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Magistrature fédérale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Anciens combattants Canada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total-Gouvernement du Canada</b>	<b>4 191</b>	<b>100,0</b>	<b>3 759</b>	<b>100,0</b>	<b>3 488</b>	<b>100,0</b>	<b>3 398</b>	<b>100,0</b>	<b>3 286</b>	<b>100,0</b>
Gouvernement du Canada	4 191	43,5	3 759	40,6	3 488	38,7	3 398	37,9	3 286	38,3
Gouvernement du Territoires du Nord-Ouest	3 128	32,5	3 163	34,2	3 143	34,9	3 208	35,8	2 906	33,9
Gouvernement du territoire du Yukon	2 313	24,0	2 335	25,2	2 381	26,4	2 349	26,2	2 380	27,8
<b>Total-Gouvernements</b>	<b>9 632</b>	<b>100,0</b>	<b>9 257</b>	<b>100,0</b>	<b>9 012</b>	<b>100,0</b>	<b>8 955</b>	<b>100,0</b>	<b>8 572</b>	<b>100,0</b>

**Notes :**

1. Les ETP transférés au gouvernement du territoire du Yukon ne figurent pas dans les données de ce gouvernement à cause de la date du transfert. Le gouvernement du territoire du Yukon fera l'ajustement nécessaire dans la prochaine publication.
2. Deux grandes politiques du gouvernement fédéral ont eu un impact sur les ETP figurant au tableau 6. La première, un élément de la politique du Nord, concernait l'objectif visant le transfert des programmes de type provincial; la seconde s'applique à une politique nationale visant à réduire l'effectif gouvernement. On peut constater les résultats de ces politiques dans le tableau 6.

# TRANSFERTS FÉDÉRAUX<sup>1</sup> AUX GOUVERNEMENTS TERRITORIAUX

## Faits saillants

### Total des transferts fédéraux<sup>2</sup>

En 1996-1997, les transferts prévus du gouvernement fédéral aux gouvernements territoriaux ont totalisé 1 415 millions de dollars, soit une diminution de 4,8 % par rapport aux projections de 1995-1996. Ces transferts ont représenté 80,7 % des dépenses territoriales totales pour 1996-1997.

Les revenus estimatifs<sup>1</sup> générés par les gouvernements territoriaux en 1996-1997 se sont élevés à 313,2 millions de dollars, soit 17,9 % de leurs dépenses directes prévues.

### Transferts selon une méthode préétablie<sup>1, 3, 4</sup>

Ces transferts du gouvernement fédéral constituent le financement de base des gouvernements territoriaux.

En 1996-1997, les transferts de subventions prévus selon la méthode préétablie ont totalisé 128,9 millions de dollars, ce qui représentait une réduction globale de 4,7 % par rapport aux projections de 1995-1996.

Comme l'indique la figure 9, les transferts prévus au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest selon une méthode préétablie se sont élevés à 857,5 millions de dollars en 1996-1997, soit 4,1 % de moins que les projections de 1995-1996. Les transferts ont représenté 66,6 % des dépenses totales prévues par le gouvernement des territoires du Nord-Ouest pour 1996-1997.

#### Notes :

1. Voir dans le glossaire la définition de « transfert », de « transfert selon une méthode préétablie » et de « revenus estimatifs ».
2. Total des transferts fédéraux = transferts selon une méthode préétablie + autres transferts fédéraux. Voir la définition plus détaillée de « transferts totaux », qui se trouve dans le glossaire.
3. Au cours de 1995-1996, le MAINC a transféré au ministère des Finances la responsabilité des subventions selon une méthode préétablie, réduisant ainsi ses transferts et ses dépenses totales à l'égard du Nord.
4. En 1996-1997, les dépenses d'exploitation des aéroports de catégorie A dans les Territoires du Nord-Ouest ont été intégrées dans les subventions selon une méthode préétablie.

Figure 9 Évolution des transferts fédéraux aux gouvernements territoriaux selon une méthode préétablie (en millions de dollars)

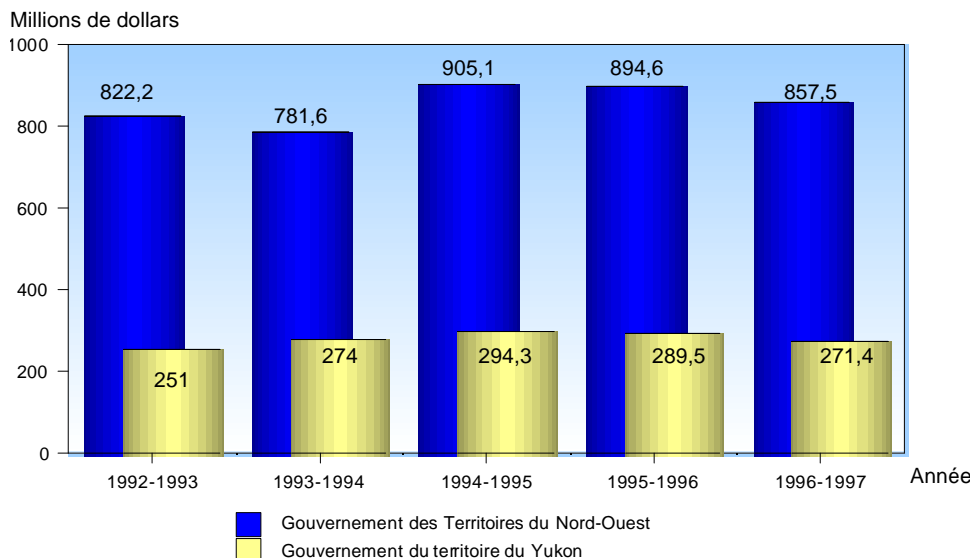
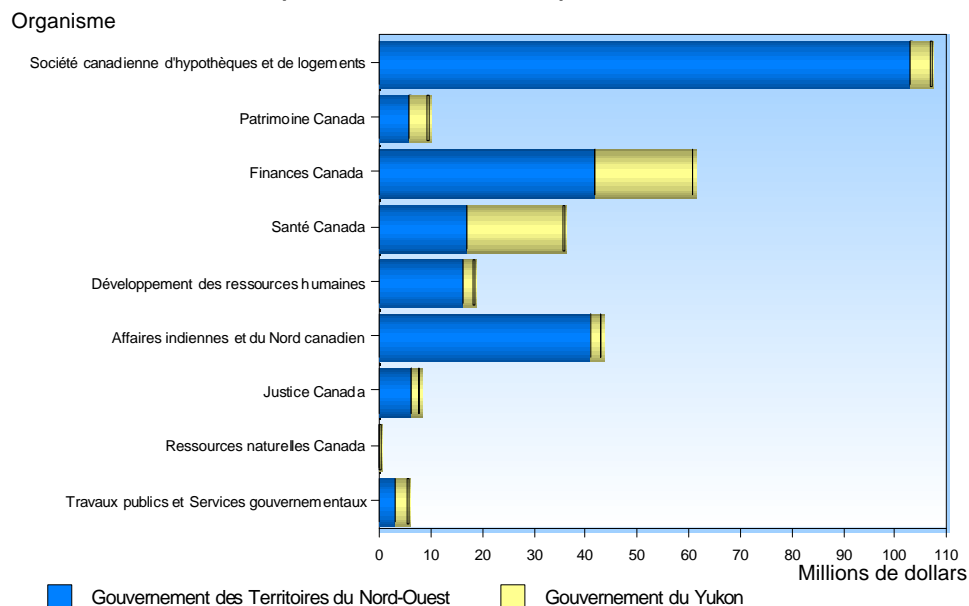


Figure 10 Autres transferts fédéraux aux gouvernements territoriaux pour 1996-1997 (en millions de dollars)



Les transferts prévus au gouvernement du territoire du Yukon selon une méthode préétablie se sont élevés à 271,4 millions de dollars, ce qui constitue une baisse de 6,3 % par rapport aux projections de l'exercice de 1885-1996. Ces dépenses ont représenté 58,2 % des dépenses totales du gouvernement du territoire du Yukon pour 1996-1997.

#### **Autres transferts<sup>1, 2</sup>**

Les autres transferts aux gouvernements territoriaux en 1996-1997 ont totalisé 286,1 millions de dollars, soit 5,4 % de moins que les projections de 1995-1996. Les autres montants concernant les transferts au gouvernement des territoires du

Nord-Ouest ont été relativement stables, se maintenant à environ 233 millions de dollars.

En 1996-1997, les autres transferts au gouvernement du territoire du Yukon se sont élevés à 52,9 millions de dollars, soit une baisse de 23,4 %. La plupart des organismes fédéraux ont réduit leurs transferts au gouvernement du territoire du Yukon en 1996-1997. Ce sont les transferts de Travaux publics qui ont été les plus touchés par la fin d'un accord de contribution de quatre ans, conclu avec le gouvernement du territoire du Yukon, pour l'entretien de la route de l'Alaska, reliant Watson Lake et Whitehorse.

**Tableau 7 Transferts fédéraux aux gouvernements territoriaux (en milliers de dollars)**

Type de transfert	Gouvernement territorial	1992-1993 (réelles)	1993-1994 (réelles)	1994-1995 (réelles)	1995-1996 (projetées)	1996-1997 (prévues)
<b>Transferts selon une méthode préétablie</b>						
Affaires indiennes et du Nord Canada	T.N.-O. Terr. du Yukon	822 244 251 020	781 608 273 954	901 478 294 317	n/a n/a	n/a n/a
Ministère des Finances	T.N.-O. Terr. du Yukon	n/a n/a	n/a n/a	n/a n/a	894 642 289 470	857 500 271 400
<b>Total-Transferts selon une méthode préétablie</b>		1 073 264	1 055 562	1 195 795	1 184 112	1 128 900
<b>Autres transferts<sup>1</sup></b>						
Société canadienne d'hypothèques et de logement	T.N.-O. Terr. du Yukon	90 174 3 271	97 850 3 102	107 997 4 153	94 397 4 173	102 806 4 068
Patrimoine canadien	T.N.-O. Terr. du Yukon	10 647 3 947	10 102 3 904	8 283 3 874	6 962 6 293	5 913 3 378
Ministère des Finances	T.N.-O. Terr. du Yukon	108 471	629 635	275 947	527 168	41 601 18 978
Santé Canada	T.N.-O. Terr. du Yukon	31 301 12 143	30 268 17 640	31 883 16 647	32 223 23 411	16 811 18 587
Développement des ressources humaines	T.N.-O. Terr. du Yukon	40 633 17 884	44 026 18 186	47 333 17 120	48 604 20 016	16 092 1 955
Affaires indiennes et du Nord Canada	T.N.-O. Terr. du Yukon	52 699 13 998	42 533 3 346	54 945 3 623	39 971 3 829	40 864 2 027
Justice Canada	T.N.-O. Terr. du Yukon	7 808 2 031	6 464 2 159	6 297 1 861	6 222 1 815	5 978 1 742
Ressources naturelles Canada	T.N.-O. Terr. du Yukon	127 306	114 279	79 335	70 208	23 0
Travaux publics et Services gouvernementaux	T.N.-O. Terr. du Yukon	3 951 3 753	2 511 9 405	2 362 13 640	4 345 9 200	3 126 2 141
<b>Total-Autres transferts</b>	T.N.-O. Terr. du Yukon	237 448 57 804	234 497 58 656	259 454 62 200	233 321 69 113	233 214 52 876
<b>Total-Transferts</b>	T.N.-O. Terr. du Yukon	<b>1 059 692</b> <b>308 824</b>	<b>1 016 105</b> <b>332 610</b>	<b>1 160 932</b> <b>356 517</b>	<b>1 127 963</b> <b>358 583</b>	<b>1 090 714</b> <b>324 276</b>

#### **Notes :**

- Voir la définition de « autres transferts » dans le glossaire.
- À partir de 1996-1997, le ministère des Finances a assumé la responsabilité du versement du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, qui a remplacé le Financement des programmes établis de Santé Canada et de Développement des ressources humaines. Par conséquent, les autres transferts du ministère des Finances Canada aux gouvernements territoriaux sont passés de 0,7 million de dollars à 60,6 millions de dollars, réduisant ainsi les transferts de ces deux ministères.

# DÉPENSES RÉGIONALES PAR CENTRE DE RESPONSABILITÉ<sup>1, 2</sup>

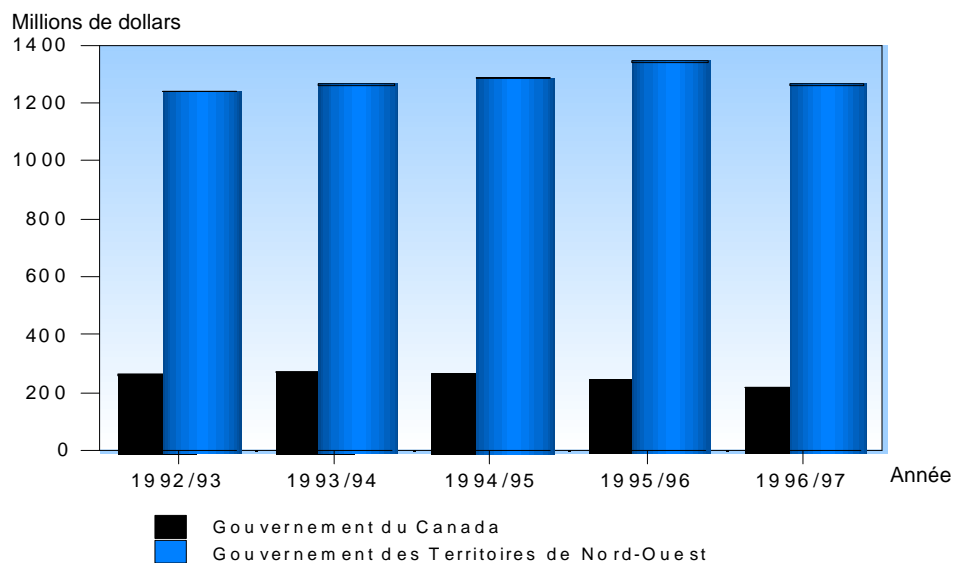
## Faits saillants

Bien que les dépenses prévues pour 1996-1997 aient diminué par rapport à l'an passé, la proportion des dépenses totales dans chaque secteur géographique en 1995-1996 et en 1996-1997 est demeurée sensiblement la même. Toutefois, depuis 1992-1993, la proportion des dépenses dans le territoire du Yukon a augmenté de 2,9 %, tandis que dans le Sud du Canada, elle a décliné de 4,1 %.

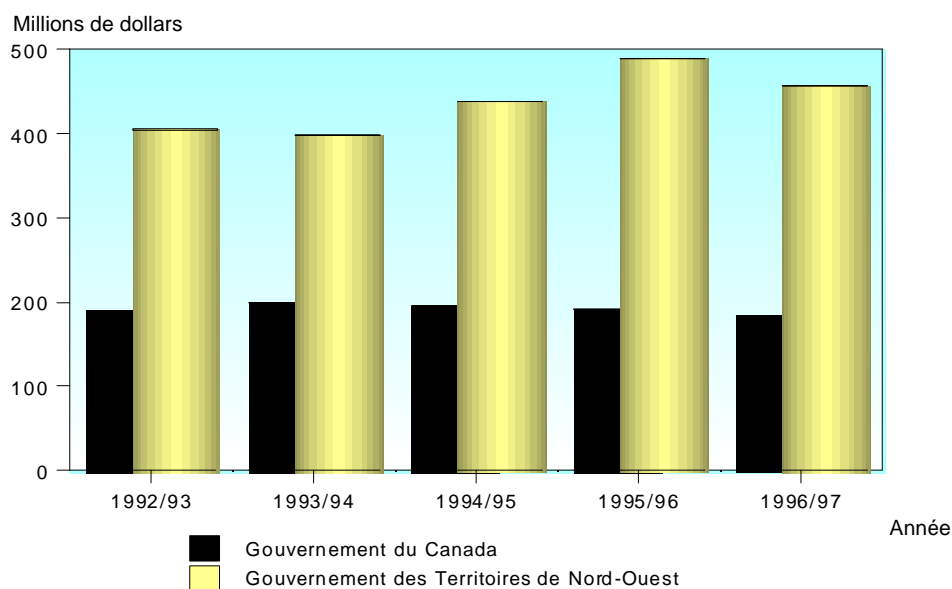
La figure 11 démontre que, dans les Territoires du Nord-Ouest, les dépenses du gouvernement ont connu une hausse de 1992-1993 à 1995-1996, tandis qu'elles ont atteint un sommet en 1993-1994 pour diminuer ensuite au cours des trois années suivantes. La réduction des dépenses fédérales est attribuable à l'amélioration de l'économie, à la réduction des paiements au titre de l'assurance-emploi et à la compression des programmes fédéraux. Les dépenses du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont enregistré une baisse de 6,2 % en 1996-1997, des réductions ayant été prévues dans tous les secteurs fonctionnels et principalement dans celui des Services généraux.

Dans le territoire du Yukon, les dépenses gouvernementales ont grimpé de 12,2 % entre 1992-1993 et 1996-1997, comme le démontre la figure 12. L'augmentation est attribuable en partie au transfert des programmes fédéraux, dont celui de la route de l'Alaska et celui de

**Figure 11** Évolution des dépenses gouvernementales dans les Territoires du Nord-Ouest (en millions de dollars)



**Figure 12** Évolution des dépenses gouvernementales au Yukon (en millions de dollars)



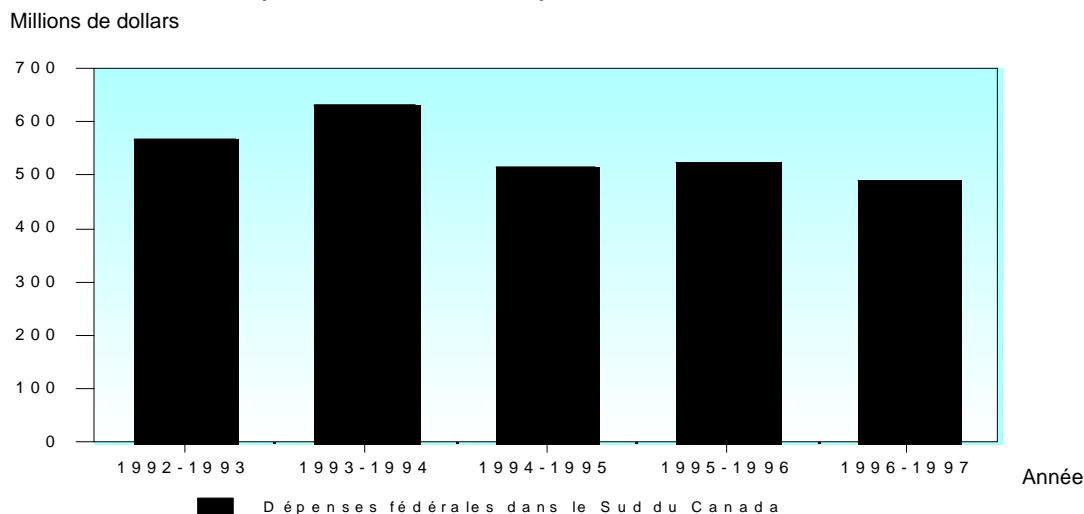
### Notes :

1. Voir la définition de « dépenses régionales par centre de responsabilité » dans le glossaire.
2. Le montant total des dépenses annuelles qui apparaît ici, de même que celui qui figure à la section Dépenses par article, est plus élevé que celui que l'on retrouve aux autres sections en raison de la méthode adoptée pour corriger les achats et les ventes entre organismes et pour diminuer la double comptabilisation.

Les versements effectués par Santé Canada pour la construction du nouvel hôpital général de Whitehorse, alliés au transfert de responsabilités au gouvernement du territoire du Yukon, ont également une incidence sur l'accroissement des dépenses du gouvernement du territoire du Yukon au cours des dernières années. Comme dans les Territoires du Nord-Ouest, les dépenses du gouvernement fédéral dans le territoire du Yukon ont atteint un point culminant en 1993-1994, pour ensuite décliner pendant les trois années suivantes. L'amélioration de l'économie et les compressions dans les programmes fédéraux ont également à voir dans la réduction des dépenses du gouvernement fédéral dans le territoire du Yukon.

Comme l'illustre la figure 13, dans le Sud du Canada, les dépenses fédérales ont fluctué sous l'effet d'un certain nombre de facteurs, dont la réduction des dépenses de la Défense nationale à la suite de la réalisation du Système d'alerte du Nord, les nouvelles dépenses législatives engagées par le MAINC pour le règlement des revendications territoriales, le transfert fédéral des responsabilités de même que les compressions de programmes effectués par différents ministères. Compte tenu de ces facteurs, la diminution nette des dépenses fédérales dans le Sud du Canada entre 1992-1993 et 1996-1997 s'est établie à 77,9 millions de dollars, soit une baisse de 13,7 % pendant cette période de cinq ans.

**Figure 13 Évolution régionale des dépenses fédérales dans le Sud du Canada (en millions de dollars)**



**Table 8 Dépenses régionales (en millions de dollars) et répartition de ces dépenses (en pourcentage) par centre de responsabilité**

	1992-1993 (réelles)		1993-1994 (réelles)		1994-1995 (réelles)		1995-1996 (projetées)		1996-1997 (prévues)	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
<b>Total-Gouvernement</b>										
Territoires du Nord-Ouest	1 503,5	55,6	1 534,7	55,6	1 555,2	57,5	1 590,3	56,9	1 481,5	56,7
Territoires du Yukon	596,0	21,6	597,6	21,6	633,5	23,4	682,5	24,4	639,9	24,5
Sud du Canada	567,3	22,8	629,9	22,8	514,3	19,0	524,0	18,7	489,4	18,7
<b>Total</b>	<b>2 666,8</b>	<b>100,0</b>	<b>2 762,2</b>	<b>100,0</b>	<b>2 703,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2 796,8</b>	<b>100,0</b>	<b>2 610,8</b>	<b>100,0</b>
<b>Gouvernement fédéral</b>										
Territoires du Nord-Ouest	261,5	25,7	270,2	24,6	268,7	27,5	242,7	25,3	218,0	24,5
Territoire du Yukon	189,3	18,6	199,2	18,1	195,0	19,9	192,3	20,0	183,4	20,6
Sud du Canada	567,3	55,7	629,9	57,3	514,3	52,6	524,0	54,6	489,4	54,9
<b>Total</b>	<b>1 018,1</b>	<b>100,0</b>	<b>1 099,3</b>	<b>100,0</b>	<b>978,0</b>	<b>100,0</b>	<b>959,0</b>	<b>100,0</b>	<b>890,9</b>	<b>100,0</b>

# EMPLOIS RÉGIONAUX PAR CENTRE DE RESPONSABILITÉ

## Faits saillants

Comme c'était le cas pour les années passées, près de la moitié des emplois gouvernementaux se retrouvaient dans les Territoires du Nord-Ouest en 1996-1997, le territoire du Yukon et le Sud du Canada se partageant le reste à raison de 38,6 % et 14,5 % respectivement. En 1996-1997, l'ensemble des compressions gouvernementales ont représenté 383 ETP, soit une réduction globale de 4,3 % par rapport aux projections de 1995-1996.

La figure 14 démontre que, dans les Territoires du Nord-Ouest, l'emploi fédéral et territorial a diminué de 566 ETP, ce qui représente une baisse de 12,3 % entre 1992-1993 et 1996-1997. L'emploi fédéral dans les Territoires du Nord-Ouest a diminué chaque année d'environ 344 ETP surtout en raison des compressions de programmes. Ces réductions ont toutefois été quelque peu atténuées par une diminution plus lente des emplois au sein du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, représentant une baisse de 222 ETP. En 1996-1997, l'emploi fédéral ne représentait plus que 27,7 % de l'emploi total prévu dans les Territoires du Nord-Ouest.

Dans le territoire du Yukon, le nombre global d'ETP a connu une diminution nette de 126 entre 1992-1993 et 1996-1997, soit une baisse de 3,7 %, comme le prouve la figure 15. L'emploi fédéral dans le territoire du Yukon a diminué de 193 ETP, soit

Figure 14 Évolution de l'emploi dans les Territoires du Nord-Ouest par gouvernement (en équivalents temps plein)

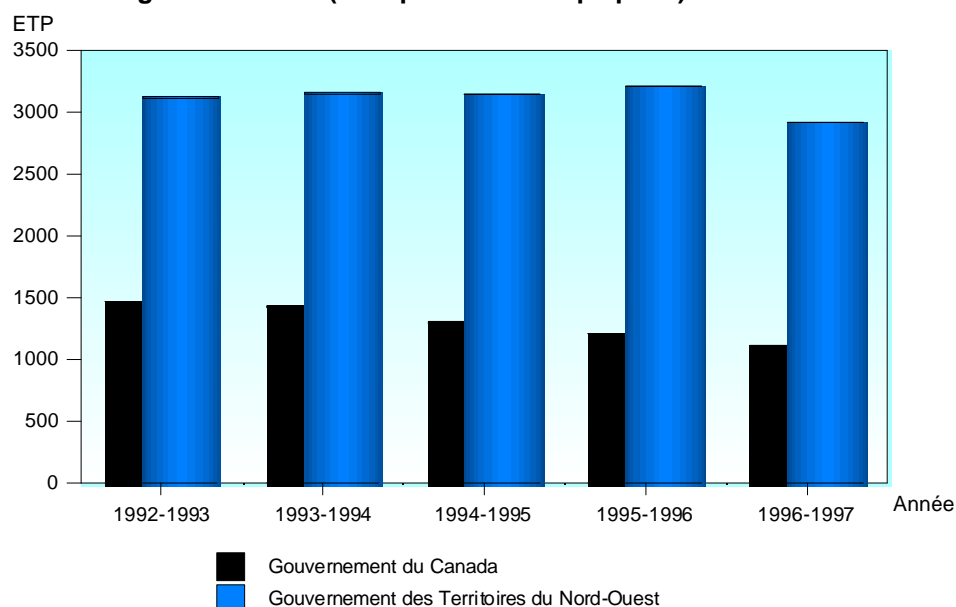
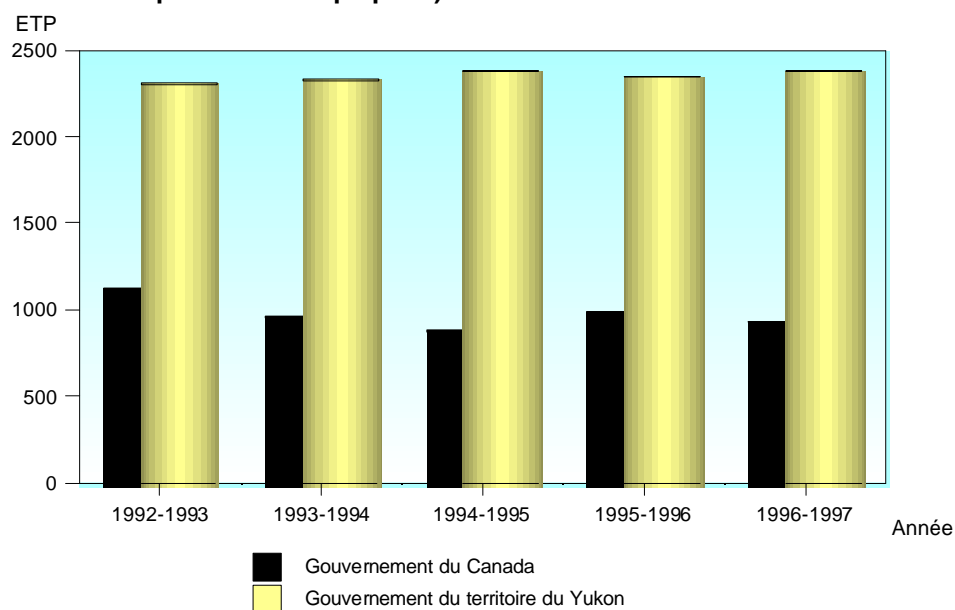


Figure 15 Évolution de l'emploi au Yukon par gouvernement (en équivalents temps plein)



de 17,2 %, compte tenu des compressions de programmes et du transfert des programmes concernant la route de l'Alaska, l'hôpital général de Whitehorse<sup>1</sup> et les aéroports de catégorie A par Transports Canada en 1996-1997.

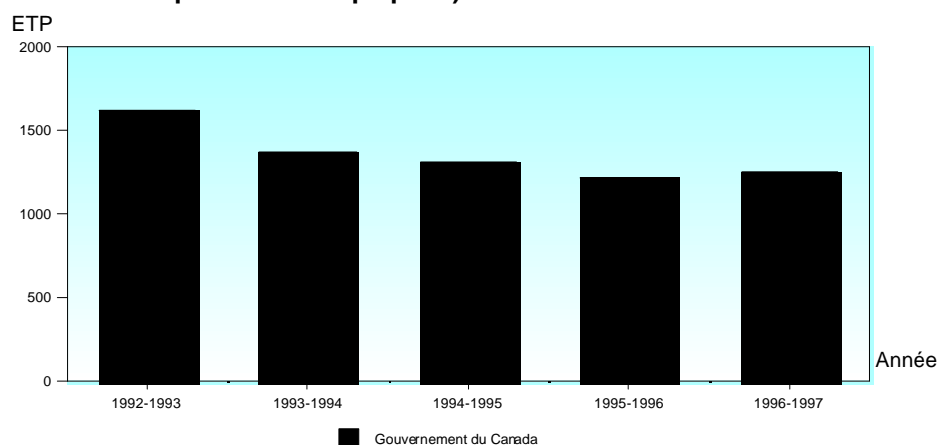
L'apport fédéral dans le territoire du Yukon n'a représenté que 28,3 % de l'ensemble des emplois gouvernementaux prévus pour 1996-1997. L'emploi dans le gouvernement du territoire du Yukon a augmenté chaque année, sauf en 1995-1996, enregistrant ainsi une hausse totale de 67 ETP, soit 2,9 %, en 1996-1997.

Dans le Sud du Canada, l'emploi fédéral a diminué depuis 1992-1993, s'établissant à 22,9 % ou 368 ETP, tel qu'il est

nombre total d'ETP a diminué de 313, soit une baisse de 62,2 % entre 1992-1993 et 1996-1997, constitue l'organisme qui a connu la plus grande diminution de son effectif.

Ces réductions qu'a connu Transports Canada sont principalement attribuables au transfert des aéroports de catégorie A aux gouvernements territoriaux, ainsi qu'au transfert de la Garde côtière canadienne aux mains de Pêches et Océans. Cinq autres ministères ont enregistré une baisse de plus de 20 %; il s'agit de la Défense nationale, de Santé Canada, d'Environnement Canada, de Ressources naturelles Canada et de la Commission de la fonction publique.

**Figure 16 Évolution de l'emploi dans le Sud du Canada (en équivalents temps plein)**



**Tableau 9 Nombre d'emplois (en équivalents temps plein) et répartition de ces emplois (en pourcentage) par région**

	1992-1993 (réelles)		1993-1994 (réelles)		1994-1995 (réelles)		1995-1996 Projetées		1996-1997 Prévues	
	ETP	%	ETP	%	ETP	%	ETP	%	ETP	%
<b>Total-Gouvernement</b>										
Territoires du Nord-Ouest	4 585	47,6	4 599	49,7	4 443	49,3	4 415	49,3	4 019	46,9
Territoire du Yukon	3 437	35,7	3 295	35,6	3 259	36,2	3 331	37,2	3 311	38,6
Sud du Canada	1 610	16,7	1 363	14,7	1 310	14,5	1 209	13,5	1 242	14,5
<b>Total</b>	<b>9 632</b>	<b>100,0</b>	<b>9 257</b>	<b>100,0</b>	<b>9 012</b>	<b>100,0</b>	<b>8 955</b>	<b>100,0</b>	<b>8 572</b>	<b>100,0</b>
<b>Gouvernement fédéral</b>										
Territoires du Nord-Ouest	1 457	34,8	1 436	38,2	1 300	37,3	1 207	35,5	1 113	33,9
Territoire du Yukon	1 124	26,8	960	25,5	878	25,2	982	28,9	931	28,3
Sud du Canada	1 610	38,4	1 363	36,3	1 310	37,6	1 209	35,6	1 242	37,8
<b>Total</b>	<b>4 191</b>	<b>100,0</b>	<b>3 759</b>	<b>100,0</b>	<b>3 488</b>	<b>100,0</b>	<b>3 398</b>	<b>100,0</b>	<b>3 286</b>	<b>100,0</b>

**Note :**

1. Les employés de Santé Canada qui ont fait l'objet du transfert à l'hôpital général de Whitehorse n'ont pas participé à la hausse de l'effectif du gouvernement du territoire du Yukon étant donné qu'ils travaillent pour la Yukon Hospital Corporation et non pour ce gouvernement.



# DÉPENSES PAR FONCTION<sup>1</sup>

## Faits saillants

Comme le montre la figure 17, les services généraux sont devenus la plus importante dépense gouvernementale en raison des paiements législatifs liés aux ententes concernant les revendications territoriales des Autochtones.

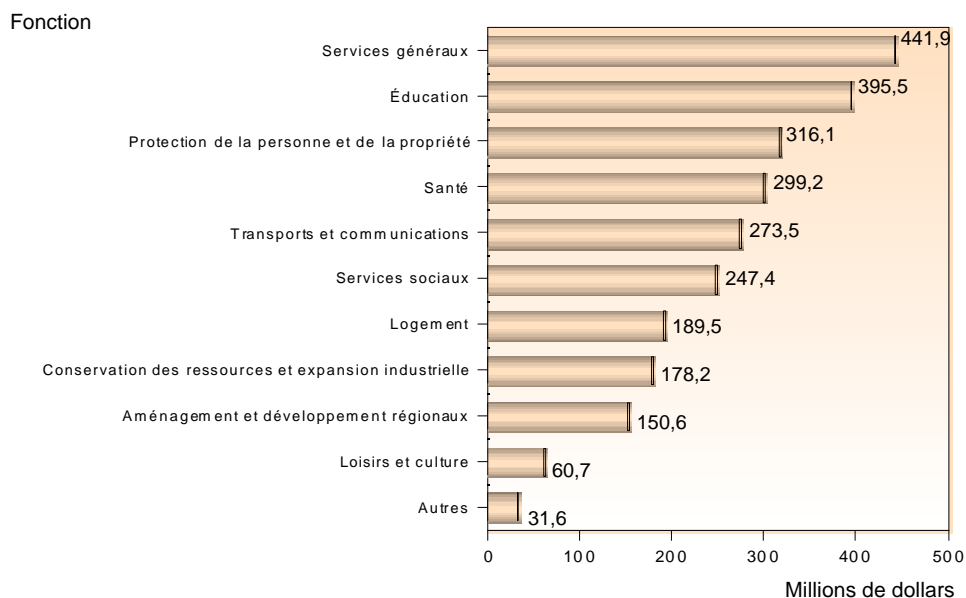
Les dépenses engagées dans la protection de la personne et de la propriété sont passées du deuxième au troisième rang. Ce recul est principalement attribuable à la réduction des dépenses annuelles effectuées par la Défense nationale depuis 1992-1993. À l'échelle gouvernementale, c'est le gouvernement fédéral qui participe le plus à cette fonction avec une contribution de 203,7 millions ou 64,4 % de l'ensemble des dépenses.

En 1995-1996 et en 1996-1997, on a enregistré une diminution dans la plupart des fonctions, mises à part dans trois d'entre elles. Les augmentations concernent les services sociaux, principalement à l'échelon fédéral, le logement, partagé entre le gouvernement du Canada et celui du territoire du Yukon ainsi que le travail, l'emploi et l'immigration, principalement à l'échelon fédéral.

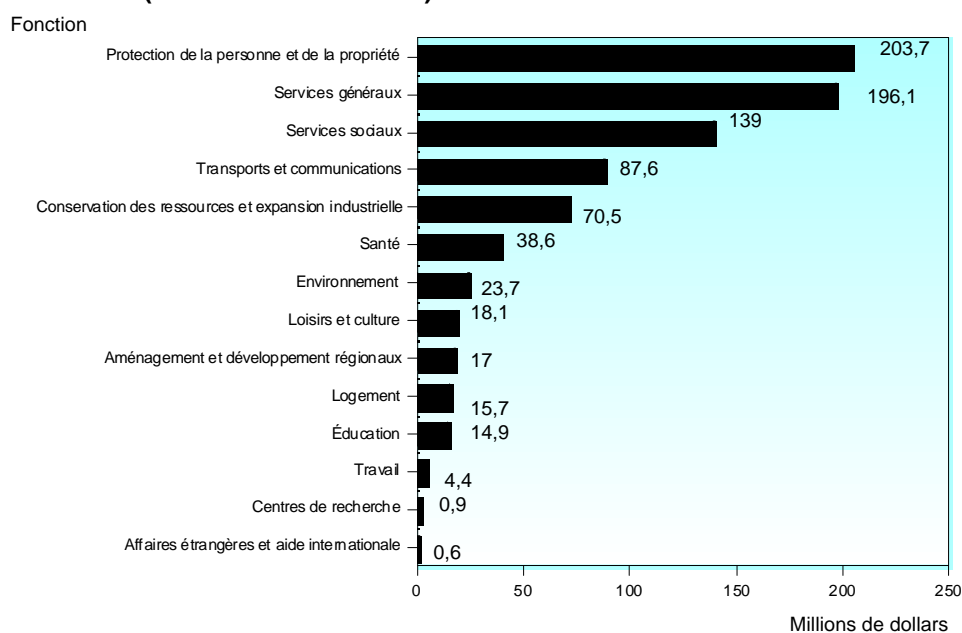
## Gouvernement fédéral

La figure 18 démontre que la protection de la personne et de la propriété représente encore la plus importante dépense fédérale en 1996-1997. La Défense nationale assume la majeure partie de

**Figure 17 Total des dépenses gouvernementales par fonction pour 1996-1997 (en millions de dollars)**



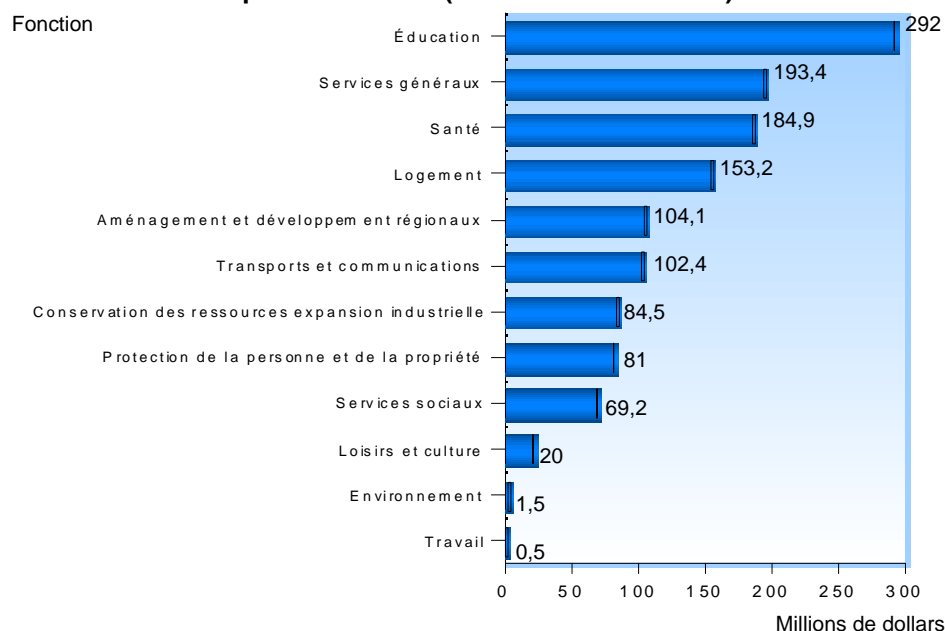
**Figure 18 Dépenses fédérales pour le Nord par fonction pour 1996-1997 (en millions de dollars)**



## Note :

1. Le système statistique de gestion des finances publiques de Statistiques Canada est utilisé pour représenter les fonctions de dépenses des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (l'annexe 3 donne une brève description et montre quelques exemples de ce système). Les dépenses relatives à 14 des 18 fonctions ont été effectuées dans le Nord.

**Figure 19 Dépenses du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest par fonction pour 1996-1997 (en millions de dollars)**



ces dépenses, soit 174,4 millions de dollars, ce qui représente 85,6 % du total des dépenses fédérales.

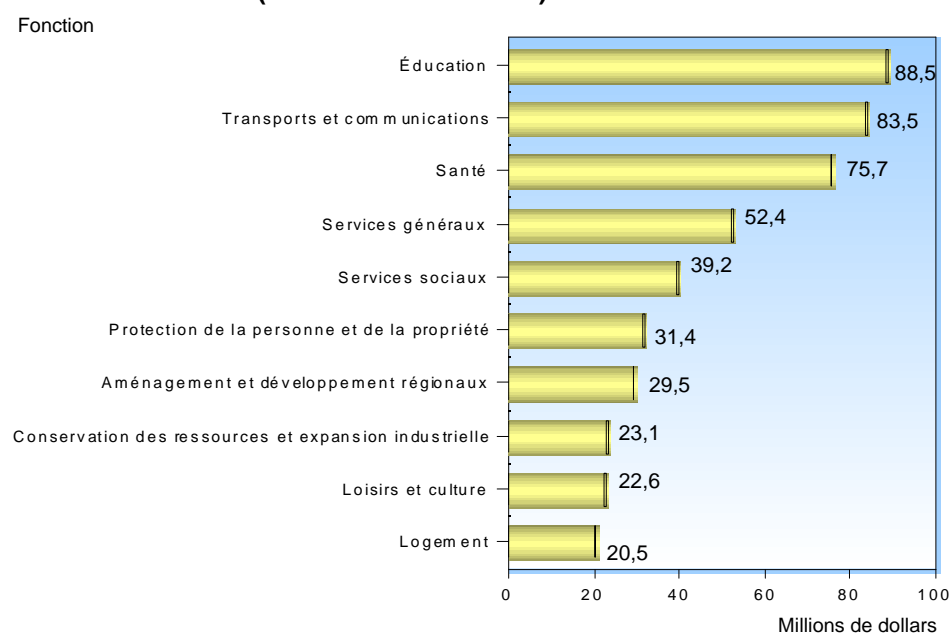
La somme de 196,1 millions de dollars affectée aux services généraux a placé cette fonction au deuxième rang des dépenses fédérales relatives au Nord. Les dépenses engagées dans la mise en oeuvre des ententes sur les revendications territoriales des Autochtones, qui se sont établies à 192,3 millions de dollars, ont représenté 98,1 % de l'ensemble des dépenses fédérales liées à cette fonction.

Les 139 millions de dollars engagés dans les services sociaux font de cette fonction la troisième dépense fédérale et représentent 56,2 % de l'ensemble des dépenses gouvernementales. Développement des ressources humaines Canada est la principale source de fonds fédérale engagés dans les services sociaux; sa contribution s'élève à 114,6 millions de dollars ou 82,4 % du total des dépenses fédérales. Bien que la situation économique ait montré des signes d'amélioration ces dernières années, les versements effectués pour les services sociaux ont recommencé à grimper depuis l'atteinte de leur point culminant en 1993-1994.

### **Gouvernements territoriaux**

Comme on peut le constater à la lecture des figures 19 et 20, les dépenses consacrées à l'éducation relèvent principalement des gouvernements territoriaux, qui ont assumé 96,2 % de l'ensemble des dépenses fédérales et

**Figure 20 Dépenses du gouvernement du Yukon par fonction pour 1996-1997 (en millions de dollars)**



territoriales pour l'éducation en 1996-1997. Les dépenses territoriales ont augmenté chaque année, sauf en 1996-1997, année pour laquelle on prévoyait une baisse de 3,8 % par rapport aux projections de 1995-1996.

Les transports viennent au deuxième rang des dépenses par fonction engagées par le gouvernement du territoire du Yukon, avec un total de 83,5 millions de dollars, et au sixième rang des dépenses par fonction du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, avec un montant de 102,4 millions de dollars. Jusque dans les années 1990, cette fonction relevait principalement du gouvernement fédéral, mais elle est de plus en plus assumée par les territoires, dans la foulée du transfert des routes et des aéroports aux gouvernements territoriaux (voir l'annexe 2).

Les dépenses reliées au domaine de la santé relèvent principalement du gouvernement territorial. En 1996-1997, ces dépenses ont occupé le sixième rang des dépenses fédérales totales par fonction avec une somme de 38,6 millions de dollars. De plus, elles se sont situées au troisième rang des dépenses des deux territoires en s'élevant à 184,9 millions de dollars pour le gouvernement des Territoires du

Nord-Ouest et à 75,7 millions de dollars pour le gouvernement du territoire du Yukon. Depuis 1994-1995, les dépenses fédérales en matière de santé ont enregistré une hausse, s'expliquant en grande partie par les coûts d'immobilisations nécessaires à la construction du nouvel hôpital général de Whitehorse (qui s'inscrit dans l'entente de transfert de l'hôpital général de Whitehorse).

Le logement constitue la fonction où les dépenses des deux territoires diffèrent le plus. En effet, au cours de l'exercice de 1996-1997, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a engagé des dépenses de l'ordre de 153,2 millions de dollars dans le domaine du logement, ce qui représente 80,9 % des dépenses totales par fonction. Par ailleurs, les dépenses directes du gouvernement du territoire du Yukon en matière de logement se sont élevées à 20,5 millions de dollars, soit 10,8 % du total des dépenses par fonction.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, a prévu investir 15,7 millions de dollars dans le domaine du logement, ce qui vient combler le 8,3 % restant des dépenses totales par fonction.

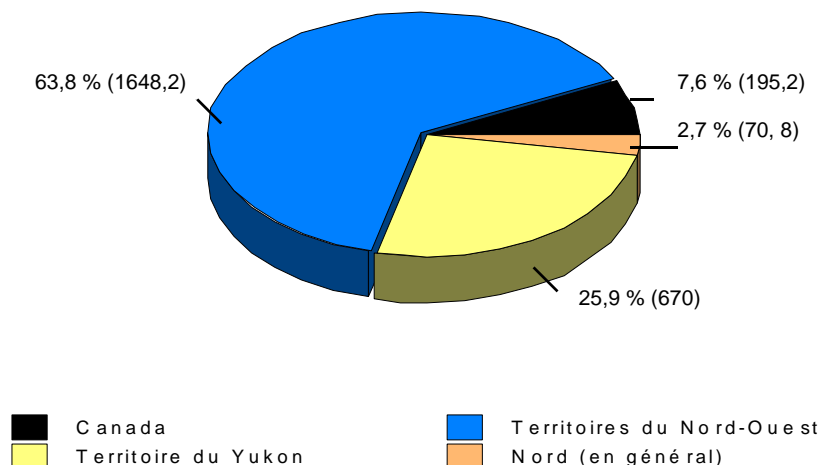
**Tableau 10 Dépenses (en millions de dollars) et répartition de ces dépenses (en pourcentage) par fonction**

Fonction	1992-1993 (réelles)		1993-1994 (réelles)		1994-1995 (réelles)		1995-1996 Projetées		1996-1997 Prévues	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Services généraux	327,1	12,4	482,6	17,7	429,8	16,1	469,8	17,0	441,9	17,1
Protection de la personne et de la propriété	497,1	18,9	447,0	16,3	402,0	15,0	367,4	13,3	316,1	12,2
Transports et communications	258,4	9,8	251,6	9,2	272,0	10,2	302,1	10,9	273,5	10,6
Santé	295,7	11,2	268,3	9,8	274,7	10,3	305,5	11,0	299,2	11,6
Services sociaux	254,1	9,7	283,4	10,4	225,4	8,4	242,1	8,7	247,4	9,6
Éducation	323,5	12,3	333,9	12,2	392,3	14,7	411,2	14,9	395,5	15,3
Conservation des ressources et expansion industrielle	192,0	7,3	202,3	7,4	199,2	7,4	183,1	6,6	178,2	6,9
Environnement	45,2	1,7	52,2	1,9	45,4	1,7	41,2	1,5	25,2	1,0
Loisirs et culture	72,6	2,8	74,4	2,7	87,6	3,3	78,2	2,8	60,7	2,4
Travail, emploi et immigration	10,2	0,4	8,6	0,3	4,5	0,2	4,4	0,2	4,9	0,2
Logement	200,9	7,6	184,2	6,7	180,5	6,7	185,5	6,7	189,5	7,3
Affaires étrangères et aide internationale	0,9	0	0,7	0	0,2	0	0,6	0	0,6	0
Aménagement et développement régionaux	149,3	5,7	142,5	5,2	160,8	6,0	175,1	6,3	150,6	5,8
Centres de recherche	3,2	0,1	2,1	0,1	1,9	0,1	1,0	0	0,9	0
<b>Total</b>	<b>2 630,2</b>	<b>100,0</b>	<b>2 733,8</b>	<b>100,0</b>	<b>2 676,3</b>	<b>100,0</b>	<b>2 767,1</b>	<b>100,0</b>	<b>2 584,2</b>	<b>100,0</b>

# DÉPENSES PAR BÉNÉFICIAIRE PRINCIPAL<sup>1</sup>

**Figure 21** Dépenses totales par bénéficiaire principal pour 1996-1997 (en millions de dollars)

**Total : 2 584,2 en millions de dollars**



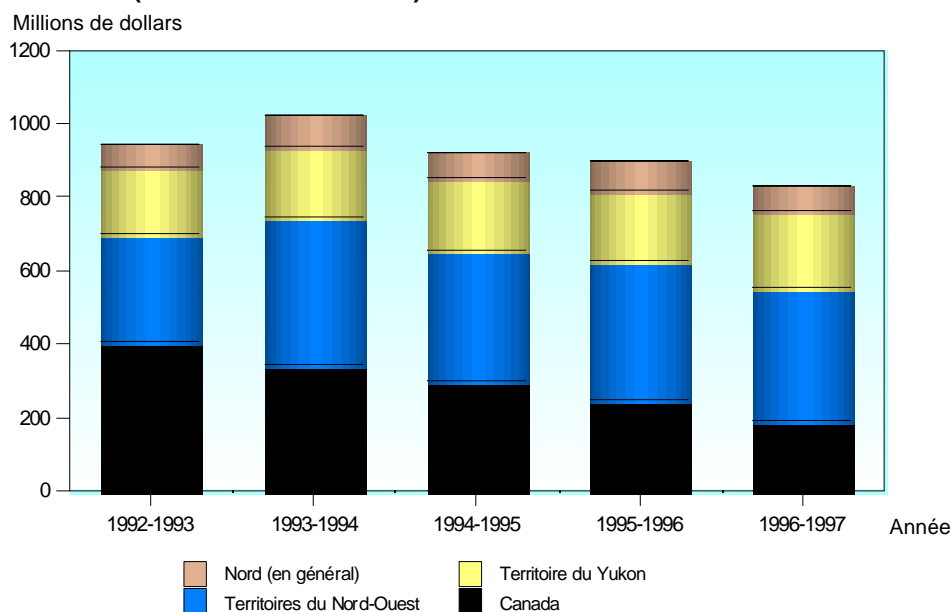
## Faits saillants

La répartition en pourcentage des dépenses pour le Nord par bénéficiaire principal est demeurée relativement constante en 1996-1997. L'évolution est toutefois plus apparente quand on examine la situation sur une période de cinq ans : la part des avantages pour les Territoires du Nord-Ouest est passée de 4,6 % à 63,8 % et celle du Canada a diminué, passant de 7,8 % à 7,6 % en 1996-1997.

Le montant des dépenses devant profiter au Canada a continué de diminuer, pour se situer à 195,2 millions de dollars en 1996-1997, après avoir atteint 405,7 millions de dollars en 1992-1993. Les principales raisons de cette diminution sont la réalisation du Système d'alerte du Nord par la Défense nationale, le transfert de programmes de type provincial aux gouvernements territoriaux ainsi que les compressions de programmes effectuées par la plupart des ministères fédéraux.

Les dépenses engagées par le Nord en général, qui sont constituées uniquement de contributions fédérales, ont diminué de 7,8 millions de dollars, soit 9,9 %, en 1996-1997.

**Figure 22** Évolution des dépenses fédérales par bénéficiaire principal (en millions de dollars)



### Note:

1. Par bénéficiaire principal, nous entendons la zone géographique qui effectue le plus de dépenses, que ce soit le territoire du Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, le Nord en général ou le Canada. Voir « dépenses par bénéficiaire principal » dans le glossaire soit le pour avoir une définition plus détaillée.

L'essentiel de cette diminution s'est produite en 1996, lorsque Transports Canada a transféré les aéroports de catégorie A au gouvernement du territoire du Yukon.

Les dépenses fédérales bénéficiant principalement aux Territoires du Nord-Ouest ont augmenté considérablement à partir de 1993-1994 avec les paiements législatifs effectués par le MAINC pour mettre en oeuvre la revendication territoriale de la Fédération Tungavik du Nunavut et la revendication des Inuvialuits. Depuis, ce temps, les dépenses ont diminué de 10,5 % entre 1994-1995 et 1996-1997, bien que des sommes aient été déboursées pour la revendication des Gwich'in, pour la revendication des Dénés et des Métis du Sahtu et pour la revendication territoriale du Conseil des Indiens du Yukon.

Cependant, si l'on défalquait les dépenses du MAINC des dépenses fédérales pour cette catégorie, on constaterait que la tendance globale est à la baisse,

étant donné que la majorité des ministères et des organismes fédéraux ont réduit leurs dépenses ces dernières années.

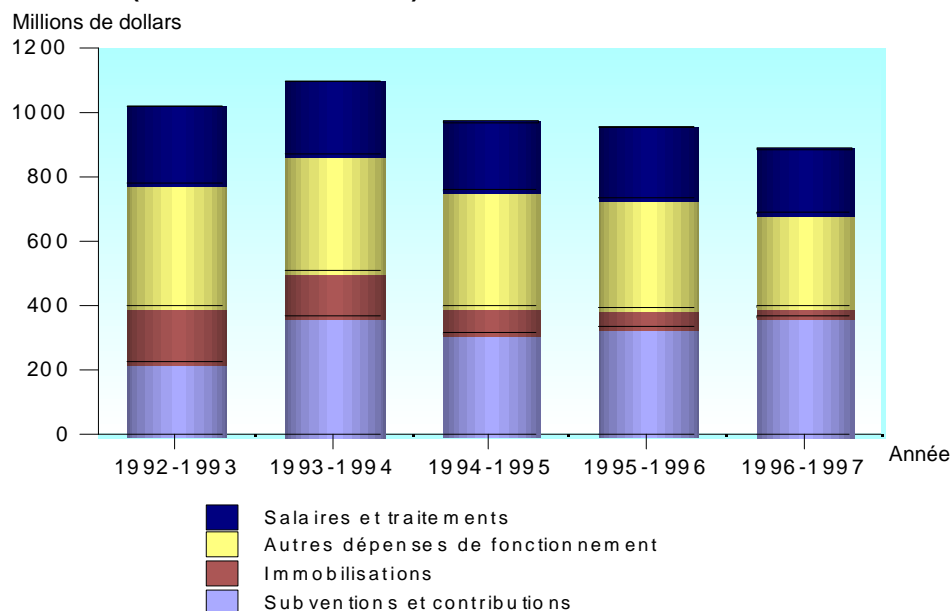
Les dépenses fédérales totales ayant profité au territoire du Yukon ont augmenté de 13,8 % de 1992-1993 à 1996-1997. Ces dépenses ont enregistré une hausse chaque année, en partie en raison du transfert de certains programmes fédéraux, comme celui de la route de l'Alaska, qui relevait de Travaux publics, et celui de l'hôpital général de Whitehorse, qui était la responsabilité de Santé Canada. Les avantages pour le territoire du Yukon pourraient bien croître encore en 1996-1997 lorsque le transfert, en 1996, des aéroports de catégorie A, qui relevaient de Transports Canada, pourra être intégré dans son budget.

**Tableau 11 Dépenses gouvernementales globales (en millions de dollars) et répartition de ces dépenses (en pourcentage) par bénéficiaire principal**

Dépenses gouvernementales totales	1992-1993 (réelles)		1993-1994 (réelles)		1994-1995 (réelles)		1995-1996 (projetées)		1996-1997 (prévues)	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
<b>Dépenses gouvernementales</b>										
Territoires du Nord-Ouest	1 556,8	59,2	1 687,7	61,7	1 665,9	62,2	1 750,5	63,3	1 648,2	63,8
Territoire du Yukon	603,3	22,9	617,1	22,6	641,5	24,0	690,4	24,9	670,0	25,9
Nord (en général)	64,3	2,4	86,8	3,2	69,9	2,6	78,6	2,8	70,8	2,7
Canada	405,7	15,4	342,2	12,5	299,0	11,2	247,6	8,9	195,2	7,6
<b>Total</b>	<b>2 630,2</b>	<b>100,0</b>	<b>2 733,8</b>	<b>100,0</b>	<b>2 676,3</b>	<b>100,0</b>	<b>2 767,1</b>	<b>100,0</b>	<b>2 584,2</b>	<b>100,0</b>
<b>Dépenses fédérales</b>										
Territoires du Nord-Ouest	295,3	31,3	403,8	39,4	358,3	38,8	379,7	42,3	361,5	43,5
Territoire du Yukon	178,8	18,9	192,2	18,7	195,9	21,2	191,3	21,3	203,4	24,5
Nord (en général)	64,3	6,8	86,8	8,5	69,9	7,6	78,6	8,8	70,8	8,5
Canada	405,7	43,0	342,2	33,4	299,0	32,4	247,6	27,6	195,2	23,5
<b>Total</b>	<b>944,1</b>	<b>100,0</b>	<b>1 025,0</b>	<b>100,0</b>	<b>923,1</b>	<b>100,0</b>	<b>897,2</b>	<b>100,0</b>	<b>830,9</b>	<b>100,0</b>

# DÉPENSES PAR ARTICLE<sup>1,2</sup>

**Figure 23 Évolution des dépenses du gouvernement fédéral par article (en millions de dollars)**



## Faits saillants

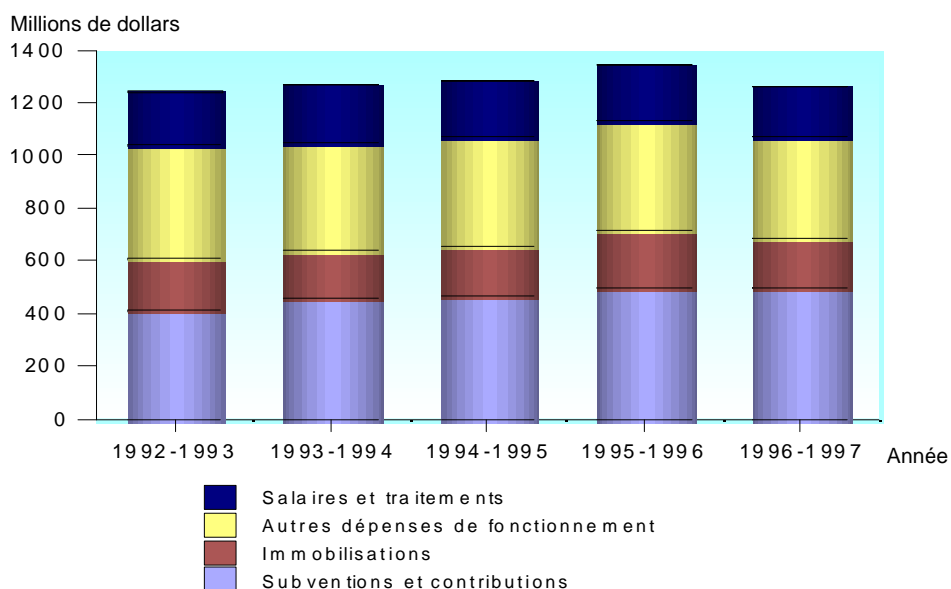
En 1996-1997, les dépenses globales prévues par article<sup>2</sup> se sont élevées à 2 610,8 millions de dollars, soit 186 millions de dollars ou 6,7 % de moins que les projections de 1995-1996. Cette diminution nette comprend des réductions au titre des traitements et des salaires ainsi que des autres dépenses de fonctionnement et d'immobilisations. Par contre, les subventions et contributions ont amorcé une augmentation marquée en 1993-1994, avec la mise en oeuvre des revendications territoriales touchant cette région.

## Salaires et traitements

Les dépenses gouvernementales globales engagées dans les salaires et les traitements, qui étaient relativement constantes et se situaient à environ 580 millions de dollars depuis 1992-1993, ont chuté à 542,3 millions de dollars en 1996-1997, ce qui représente une diminution de 44,2 millions de dollars ou de 7,5 % sur une période de cinq ans.

Depuis 1991-1992, l'évolution a été différente pour chacun des gouvernements, comme l'illustre la figure 23. Au gouvernement fédéral, la tendance a connu une baisse constante en raison, d'une part, du transfert des responsabilités

**Figure 24 Évolution des dépenses du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest par article (en millions de dollars)**



## Notes :

1. Voir la définition de « dépenses par article » dans le glossaire.
2. Les montants des dépenses par article et par centre de responsabilité diffèrent quelque peu de ceux qui figurent dans les autres sections de ce rapport. Cette différence est attribuable aux ajustements qui ont été effectués aux ventes et aux achats entre organismes pour éviter la double comptabilisation.

fédérales aux territoires et, d'autre part, de la réduction des programmes.

Au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, les salaires et les traitements ont été à la hausse (voir la figure 24), diminuant pendant deux années consécutives après avoir augmenté en 1993-1994. En réalité, ces dépenses ont diminué de 10,6 % depuis 1994-1995. Comme le démontre la figure 25, au sein du gouvernement du territoire du Yukon, les salaires et les traitements sont à la hausse, principalement en raison de l'augmentation du nombre d'ETP dans les domaines de l'éducation et du transport.

#### **Autres dépenses de fonctionnement**

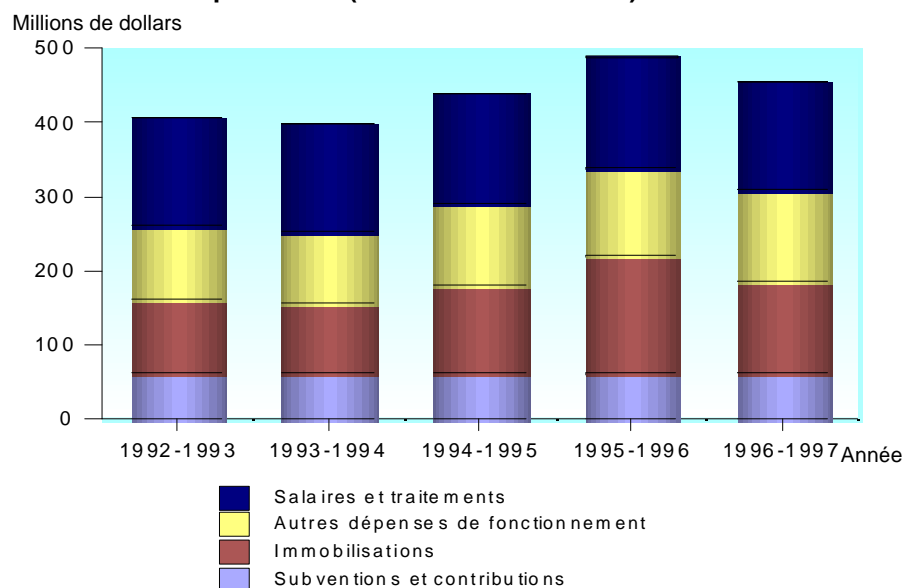
Les autres dépenses de fonctionnement fédérales ont elles aussi diminué, tant en valeur absolue qu'en proportion de l'ensemble des dépenses engagées depuis 1992-1993. La diminution de 92,2 millions de dollars sur une période de cinq ans provient en partie du transfert de programmes fédéraux et des réductions de programmes.

Les autres dépenses de fonctionnement effectuées par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont connu une baisse depuis 1992-1993, passant, en 1996-1997, de 425 millions à 380,1 millions de dollars, soit une diminution de 10,6 %. Au gouvernement du territoire du Yukon, ce type de dépenses a enregistré une croissance constante depuis 1993-1994, pour passer de 96,3 millions à 122 millions de dollars, c'est-à-dire une augmentation de 23,3 %.

#### **Immobilisations**

En 1996-1997, les dépenses d'immobilisations représentaient la dépense par article la moins importante du gouvernement fédéral (voir la figure 23), puisqu'elles s'établissaient à 34,3 millions de dollars, soit une diminution de 80,2 % depuis 1992-1993 et de 41 %

**Figure 25 Évolution des dépenses du gouvernement du territoire du Yukon par article (en millions de dollars)**



depuis 1995-1996. La Défense nationale a été à l'origine des réductions enregistrées au cours des ans, en raison de la réalisation du Système d'alerte du Nord. La baisse des dépenses fédérales directes en matière d'immobilisations s'explique aussi par le transfert aux gouvernements territoriaux de certains programmes à haute intensité de capital, comme les programmes relatifs aux routes inter territoriales, à la route de l'Alaska et aux aéroports.

En 1996-1997, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et celui du territoire du Yukon (voir les figures 24 et 25) avaient également prévu des réductions aux dépenses d'immobilisations d'un montant respectif de 21,6 millions de dollars et de 34,2 millions de dollars.

#### **Subventions et contributions**

Les dépenses totales prévues en matière de subventions et de contributions pour 1996-1997 étaient de 921,8 millions de dollars, soit 26 millions de dollars ou 2,9 % de plus que les projections de 1995-1996. Le gouvernement fédéral se révèle la principale source de cette augmentation; le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et celui du territoire du Yukon prévoyaient une

légère diminution de leurs dépenses à ce chapitre. La figure 23 démontre que ces dépenses ont connu une augmentation nette de 29,6 millions de dollars pour le gouvernement du Canada, qui a notamment versé la somme de 14,7 millions de dollars au titre de quatre ententes définitives avec les Premières nations, dans la foulée de l'Ententecadre finale avec le Conseil des Indiens du Yukon. Il s'agit des ententes relatives aux revendications territoriales des Vuntut, de Champagne et de Aishihik, du Conseil des Tlingits du Teslin et des Na-cho Ny'ak Dun.

Au cours de la période visée par les données, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a augmenté chaque année ses dépenses relatives aux subventions et aux contributions, sauf en 1996-1997, comme on peut l'observer à la figure 24. Depuis 1992-1993, les dépenses du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest se sont accrues de 80,9 millions de dollars soit une hausse de 19,5 %, tandis que celles du gouvernement du territoire du Yukon se sont relativement stabilisées à environ 60 millions de dollars.

**Tableau 12 Dépenses (en millions de dollars) et répartition de ces dépenses (en pourcentage) par article**

Article de dépenses	1992-1993 (réelles)		1993-1994 (réelles)		1994-1995 (réelles)		1995-1996 (Projetées)		1996-1997 (Prévues)	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
<b>Total-Gouvernement</b>										
Salaires et traitements	586,5	22,0	585,3	21,2	579,3	21,4	589,9	21,1	542,3	20,8
Autres dépenses de fonctionnement	907,4	34,0	869,9	31,5	882,7	32,7	878,3	31,4	793,5	30,4
Immobilisations	473,2	17,7	422,1	15,3	393,9	14,6	432,8	15,5	353,2	13,5
Subventions et contributions	699,8	26,2	884,9	32,0	847,1	31,3	895,8	32,0	921,8	35,3
<b>Total</b>	<b>2 666,8</b>	<b>100,0</b>	<b>2 762,2</b>	<b>100,0</b>	<b>2 703,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2 796,8</b>	<b>100,0</b>	<b>2 610,8</b>	<b>100,0</b>
<b>Gouvernement du Canada</b>										
Salaires et traitements	237,3	23,3	225,6	20,5	215,5	22,0	223,1	23,3	200,2	22,5
Autres dépenses de fonctionnement	382,7	37,6	365,3	33,2	358,7	36,7	341,4	35,6	290,5	32,6
Immobilisations	173,4	17,0	143,0	13,0	84,5	8,6	58,1	6,1	34,3	3,8
Subventions et contributions	224,7	22,1	365,4	33,2	319,2	32,6	336,3	35,1	365,9	41,1
<b>Total</b>	<b>1 018,1</b>	<b>100,0</b>	<b>1 099,3</b>	<b>100,0</b>	<b>978,0</b>	<b>100,0</b>	<b>959,0</b>	<b>100,0</b>	<b>890,9</b>	<b>100,0</b>
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>										
Salaires et traitements	203,4	16,4	214,3	16,9	217,2	16,9	215,0	16,0	194,1	15,4
Autres dépenses de fonctionnement	425,0	34,2	408,3	32,3	412,5	32,1	419,6	31,1	380,1	30,1
Immobilisations	199,5	16,1	185,7	14,7	191,5	14,9	215,9	16,0	194,3	15,4
Subventions et contributions	414,1	33,3	456,2	36,1	465,3	36,2	497,0	36,9	495,0	39,2
<b>Total</b>	<b>1 242,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1 264,6</b>	<b>100,0</b>	<b>1 286,5</b>	<b>100,0</b>	<b>1 347,6</b>	<b>100,0</b>	<b>1 263,5</b>	<b>100,0</b>
<b>Territoire du Yukon</b>										
Salaires et traitements	145,7	35,8	145,4	36,5	146,6	33,4	151,8	31,0	148,0	32,4
Autres dépenses de fonctionnement	99,7	24,5	96,3	24,2	111,4	25,4	117,2	23,9	122,9	26,9
Immobilisations	100,4	24,7	93,4	23,4	117,9	26,9	158,8	32,4	124,6	27,3
Subventions et contributions	60,9	15,0	63,2	15,9	62,5	14,3	62,5	12,7	60,9	13,3
<b>Total</b>	<b>406,7</b>	<b>100,0</b>	<b>398,3</b>	<b>100,0</b>	<b>438,5</b>	<b>100,0</b>	<b>490,3</b>	<b>100,0</b>	<b>456,5</b>	<b>100,0</b>



# GLOSSAIRE

**Achats auprès d'organismes participants** : Il y a transaction d'achat entre deux organismes participants lorsque l'un d'eux procède à l'achat de biens ou de services de l'autre. Le total des achats est consigné aux dépenses de l'organisme acquéreur et, dans la plupart des tableaux, l'organisme acquéreur est crédité de la dépense finale de façon à éviter la double comptabilisation. Cependant, les *dépenses régionales* et les *dépenses par article* sont rapportées, après défalcation des achats. Étant donné qu'il y a davantage de ventes que d'achats qui sont rapportées, ces deux séries de dépenses sont plus élevées que celles qui figurent sous *dépenses par organisme*, *dépenses par fonction* et *dépenses par bénéficiaire principal*. Les montants signalés par l'organisme vendeur et par l'organisme acquéreur devraient idéalement être identiques, mais les limites des systèmes financiers rendent inévitable la double comptabilisation dans certains cas.

**Aéroports de catégories A, B et C de Transports Canada** : Les aéroports de catégorie A sont de grande taille et possèdent les pistes les plus longues. Ceux de catégories B et C sont de type communautaire; les pistes y sont plus courtes.

**Article de dépense** : Ce terme fait référence à une classification financière des dépenses en quatre catégories : salaires et traitements, autres dépenses de fonctionnement, immobilisations ainsi que subventions et contributions.

- 1) **Salaires et traitements** - Ces dépenses comprennent les sommes versées aux employés affectés à des fonctions relatives au Nord.
- 2) **Autres dépenses de fonctionnement** - Cette catégorie couvre les dépenses relatives aux déplacements, aux fournitures, à l'entretien, à la location ainsi qu'aux contrats de travail destinés aux services professionnels. Les ventes et les achats se classent habituellement dans ce type de dépenses.
- 3) **Immobilisations** - Ces dépenses comprennent l'acquisition de terres, l'achat d'équipement et la réalisation de projets liés à de nouvelles constructions et à la reconstruction de bâtiments, de routes et d'autres installations.
- 4) **Subventions et contributions** - Ces dépenses incluent les paiements versés à des particuliers ou à des organisations pour favoriser l'atteinte des objectifs des programmes ou, dans le cas des revendications

territoriales des Autochtones, pour remplir une obligation légale.

**Autres transferts** : Ces transferts proviennent de divers organismes fédéraux et permettent aux gouvernements territoriaux d'assurer, par exemple, la prestation de services spécifiques d'éducation, de logement, d'aide sociale, de soins de santé, d'expansion économique et d'emploi.

**Dépense directe** : Dépense effectuée par un organisme participant qui assure la prestation d'un service ou la livraison d'un produit.

**Dépenses par bénéficiaire principal** : Cette répartition des dépenses indique la zone géographique qui bénéficie le plus des dépenses déclarées par chaque organisme. Toutes les dépenses du gouvernement du territoire du Yukon et celles du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sont considérées comme des dépenses bénéficiant le plus à leur territoire respectif. Les dépenses du gouvernement fédéral sont considérées comme profitant le plus au territoire du Yukon ou aux Territoires du Nord-Ouest; toutefois, lorsque cette distinction est difficile à établir, les dépenses sont considérées comme profitant au Nord en général. Il existe une quatrième catégorie, celle où le Canada est le bénéficiaire, quand des programmes sont principalement de portée nationale. La Défense nationale, les stations météorologiques du Service de l'environnement atmosphérique, les parcs nationaux ainsi que les parcs et les lieux historiques de Parcs Canada.

**Dépenses régionales par centre de responsabilité** : Cette expression désigne les dépenses visant la grande région géographique où est situé le bureau responsable de ces dépenses et de l'emploi qui y est relié. Trois régions sont utilisées à cette fin : le territoire du Yukon et les Territoires du Nord-Ouest dans les cas des bureaux situés dans le Nord, et le Sud du Canada dans le cas des bureaux situés dans le Sud. Bien que les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du territoire du Yukon ne possèdent que de petits bureaux comptant environ quatre employés dans le Sud du Canada (Ottawa), ils sont trop petits pour être indiqués séparément dans les graphiques ou dans les tableaux; c'est pourquoi ils sont intégrés aux données du territoire du Yukon et à celles des Territoires du Nord-Ouest.

**Emploi dans les gouvernements** : L'expression « emploi dans les gouvernements » fait référence aux fonctionnaires qui sont à l'emploi direct des gouvernements fédéral ou territoriaux lorsque les ETP sont reportés dans le Budget principal des

dépenses de leur gouvernement respectif. Par conséquent, les dépenses territoriales au titre de l'administration municipale, des commissions scolaires régionales ou locales, des conseils de la santé ou d'autres institutions créées par les gouvernements territoriaux et financées au moyen de subventions globales sont déclarées par les gouvernements territoriaux, mais pas les ETP.

**ETP** : L'expression « équivalent temps plein » a remplacé « année-personne » comme mesure des ressources humaines au gouvernement. Elle désigne l'emploi d'une personne pendant une année complète ou pour l'équivalent d'une année. Par exemple, une personne employée pendant une année complète ou trois personnes travaillant chacune pendant quatre mois au cours d'une année correspondent à un équivalent temps plein.

**Fonction** : Le système statistique de gestion des finances publiques de Statistique Canada est utilisé pour présenter les fonctions de dépense des gouvernements fédéral et territoriaux. Par exemple, l'éducation, la santé, les services sociaux, les transports et les communications ainsi que les services généraux constituent certaines de ces fonctions. L'annexe 3 en donne une brève description et fournit quelques exemples. Les dépenses pour 14 des 18 fonctions utilisées dans ce système s'appliquent au Nord.

**MAINC** : Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

**Organisme de dépenses final** : Organisme participant qui gère les dépenses et livre le produit. Lorsqu'un organisme fédéral transfère les fonds à un gouvernement territorial pour qu'il réalise les travaux, le gouvernement territorial en question livre le produit et devient l'organisme de dépenses final.

**Organisme** : Aux fins du présent rapport, le mot « organisme » est le plus souvent utilisé de façon générale pour désigner tous les ministères fédéraux, toutes les sociétés d'État et les deux gouvernements territoriaux qui fournissent des données pour l'établissement du *Plan annuel des dépenses pour le Nord*. Les sociétés d'État fédérales peuvent aussi être considérées comme des organismes fédéraux.

**PADN** : Le *Plan annuel des dépenses pour le Nord* est un résumé des dépenses des gouvernements fédéral et territoriaux et de l'emploi dans et pour le Nord. Il comprend non seulement les dépenses engagées à partir des bureaux situés dans le Nord, mais aussi celles qui sont engagées à l'Administration centrale ou dans les bureaux régionaux

de gouvernement fédéral situés dans le sud du pays lorsqu'il s'agit de dépenses et d'équivalents temps plein liés à la prestation de services ou à la réalisation de projets pour le Nord.

**Revenus estimatifs** : Les revenus estimatifs sont calculés sur la base des dépenses directes des territoires, auxquelles ont été retranchés les transferts fédéraux totaux et les 25 millions de dollars consacrés à l'entretien du tronçon Shakwak de la route de l'Alaska, dans le territoire du Yukon, fournis par le gouvernement des États-Unis par l'intermédiaire de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

**Transfert selon une méthode préétablie** : Ce genre de transfert vise le virement de sommes importantes du gouvernement fédéral (anciennement le MAINC et maintenant le ministère des Finances) aux gouvernements territoriaux pour leur permettre d'offrir un ensemble complet de services gouvernementaux. Le montant des transferts est fondé sur une formule qui tient compte de l'évolution des dépenses locales et territoriales, de la croissance de la population des territoires par rapport à celle de la population nationale, de la capacité des territoires à produire leurs propres recettes et de la disponibilité des fonds nécessaires pour réaliser les programmes transférés du gouvernement fédéral.

**Transferts** : Il y a transfert lorsque des fonds sont versés par un organisme participant à un autre sous forme de paiement de transfert (subvention ou contribution) et que l'organisme receveur a la responsabilité d'assurer la prestation du service ou de livrer le produit. Dans la plupart des cas, les transferts sont effectués par les ministères fédéraux aux gouvernements territoriaux, et les dépenses sont déduites du ministère fédéral procédant au transfert et sont attribuées au gouvernement territorial administrant la dépense finale.

**Ventes aux organismes participants** : Il y a vente entre deux organismes participants lorsque l'un d'eux vend des biens ou des services à l'autre. Le total des ventes est déduit du budget de l'organisme vendeur, et seul l'organisme acquéreur est crédité de la dépense finale de façon à éviter la double comptabilisation. Les montants signalés par l'organisme vendeur et par l'organisme acquéreur devraient idéalement être identiques, mais les limites des systèmes financiers rendent inévitable la double comptabilisation dans certains cas. Habituellement, il y a davantage de ventes que d'achats qui sont rapportés, ce qui rend les dépenses, défalquées des ventes, légèrement plus exactes.

# ANNEXE 1

---

## État des dossiers de revendications globales relatives au Nord

Les ententes de règlement de revendications globales concernant les Autochtones énumérées ci-dessous ont été conclues dans le Nord depuis l'adoption, en 1973, de la politique du gouvernement fédéral en matière de revendications :

- Convention définitive des Inuvialuits (entrée en vigueur le 25 juillet 1984);
- Accord sur les revendications territoriales de la Fédération Tungavik du Nunavut (entré en vigueur le 9 juillet 1993).

Des ententes régionales définitives fondées sur l'entente d'avril 1990 ont été conclues avec deux des groupes régionaux de Métis et de Dénés :

- Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in (entrée en vigueur le 22 décembre 1992);
- Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis du Sahtu (entrée en vigueur le 23 juin 1994).

Quatre ententes définitives, ainsi que les ententes d'autonomie gouvernementale correspondantes (1994), ont été conclues avec les Premières nations du Yukon suivantes, à partir de l'Entente cadre définitive avec le Conseil des Indiens du Yukon (1993) :

- la Première nation des Vuntut Gwich'in (entrée en vigueur le 14 février 1995);
- la Première nation des Na-cho Ny'ak Dun (entrée en vigueur le 14 février 1995);
- le conseil des Tlingits de Teslin (entrée en vigueur le 14 février 1995);
- les Premières nations de Champagne et de Aishihik (entrée en vigueur le 14 février 1995).

# ANNEXE 2

---

## Transferts aux gouvernements territoriaux

### Territoire du Yukon

- 1986 Toponymie (MAINC)
- 1987 Commission d'énergie du Nord canadien (MAINC)
- 1989 Pêche intérieure (Pêches et Océans)
- 1989 Sécurité minière (MAINC)
- 1990 Routes inter territoriales (MAINC)
- 1990 Aéroports de catégories B et C (Transports Canada)
- 1992 Route de l'Alaska (Travaux publics et Services gouvernementaux)
- 1993 Enregistrement des titres fonciers (MAINC)
- 1993 Hôpital général de Whitehorse (Santé Canada)
- 1993 Accord sur le pétrole et le gaz du Nord (MAINC)
- 1993 Soins médicaux et hospitaliers pour les Indiens et les Inuits (MAINC)
- 1993 Programme de logement à l'intention des Indiens et des Inuits à faible revenu (MAINC)
- 1996 Aéroports de catégorie A (Transports Canada)

### Territoires du Nord-Ouest

- 1986 Postes infirmiers et services de santé de Baffin (Santé Canada)
- 1986 Toponymie (MAINC)
- 1987 Gestion des forêts et suppression des incendies (MAINC)
- 1988 Commission d'énergie du Nord canadien (MAINC)
- 1988 Services de santé : tous les services de santé et les services hospitaliers restants (Santé Canada)
- 1988 Centre de ressources scientifiques (MAINC)
- 1990 Routes interterritoriales (MAINC)
- 1991 Aéroports de catégories B et C (Transports Canada)
- 1993 Enregistrement des titres fonciers (MAINC)
- 1995 Aéroports de catégorie A (Transports Canada)

# ANNEXE 3

## Classification des dépenses

Le PADN utilise la classification des fonctions de dépense fondée sur les catégories normalisées du système statistique de gestion des finances publiques de Statistique Canada. Cette classification a été utilisée ici pour que les données du PADN soient plus utiles et puissent être comparées aux données des autres rapports statistiques du gouvernement.

On distingue 18 fonctions de dépense; à chacune correspond la nature générale et le type d'activité pour laquelle les dépenses sont engagées. Quatorze des 18 fonctions, numérotées de 1 à 14, se retrouvent dans les dépenses pour le Nord. La fonction Transferts de nature générale à d'autres ordres de gouvernement qui figure au numéro 15, apparaît seulement dans les tableaux sur les transferts, compte tenu du principe utilisé dans le PADN. Tous les transferts sont déduits des dépenses des organismes fédéraux et sont déclarés par le gouvernement territorial qui réalise exécute le travail. Pour avoir un résumé des transferts, il faut consulter la section intitulée Transferts fédéraux aux gouvernements territoriaux.

Une description de chacune des fonctions de dépense est fournie ci-dessous, incluant des exemples du genre de dépenses qu'elles impliquent.

- 1) **Services généraux** : Cette fonction comprend les dépenses relatives aux aspects exécutif et législatif de l'activité gouvernementale et à l'adoption des lois, les dépenses administratives telles que celles reliées à la comptabilité centrale, à la vérification comptable, à la dotation en personnel et à l'administration de l'impôt, ainsi que les autres dépenses telles que les services intergouvernementaux, les assurances, les affaires civiles en litige et les subventions générales accordées aux organisations et aux particuliers, qui ne peuvent être incluses dans une sous-fonction particulière. Les dépenses liées au règlement des revendications territoriales des Autochtones sont également incluses dans cette catégorie.
- 2) **Protection de la personne et de la propriété** : Cette fonction comprend toutes les sorties de fonds effectuées pour fournir les services destinés à assurer la sécurité des personnes et des biens, y compris la protection contre les attaques extérieures, les actes criminels, la négligence et les abus, ainsi que les activités effectuées pour assurer la bonne marche des affaires de la collectivité. De plus, cette fonction inclut les sous-fonctions telles que la défense nationale, les services de maintien de l'ordre, la lutte contre les incendies, les tribunaux judiciaires et les services de correction et de réhabilitation.
- 3) **Transports et communications** : Cette fonction englobe les sorties de fonds effectuées pour l'acquisition, la construction, l'exploitation et l'entretien des installations et du matériel de transport et de communication, ainsi que pour les travaux techniques et les relevés techniques connexes. Elle inclut le transport aérien, le transport routier, le transport ferroviaire, le transport par eau, les télécommunications et les services postaux.
- 4) **Santé** : Cette fonction comprend les dépenses liées au contrôle et à la prévention des maladies, aux régimes d'assurance de soins médicaux et de soins hospitaliers et à la prestation de services médicaux et hospitaliers.
- 5) **Services sociaux** : Cette fonction inclut les mesures prises par le gouvernement, seul ou avec la collaboration des citoyens, pour venir en aide aux personnes et aux familles dont le bien-être est menacé à cause de circonstances indépendantes de leur volonté, ou pour prévenir de telles situations. Cette fonction comprend les sous-fonctions telles que la sécurité sociale, l'assurance-chômage, les prestations aux anciens combattants, le bien-être social et d'autres services sociaux ainsi que la recherche, la planification et la consultation.
- 6) **Éducation** : Cette fonction regroupe les coûts d'aménagement, d'amélioration et de fonctionnement des systèmes d'éducation ainsi que la prestation de services d'éducation particuliers. Elle inclut le niveau élémentaire, le niveau secondaire, le niveau postsecondaire et les services particuliers de recyclage aux fins de mise à jour des qualifications acquises.
- 7) **Conservation des ressources et expansion industrielle** : Cette fonction ne fait pas de distinction entre la conservation et l'expansion, mais elle est plutôt subdivisée selon les types de ressources ou les secteurs visés, tels que l'agriculture, la chasse et la pêche, les forêts, les mines, le pétrole et le gaz, l'énergie hydroélectrique, l'emmagasinement des eaux et la lutte contre les inondations, le tourisme, le commerce et l'industrie.

- 
- 8) **Environnement** : Les sous-fonctions suivantes ont un objectif commun, soit celui de garantir l'environnement le plus agréable pour les personnes et de réduire les effets nuisibles de la vie moderne sur l'environnement par l'approvisionnement en eau et l'assainissement de l'eau, par des canalisations pour la collecte et l'évacuation des eaux usées, par l'enlèvement et l'élimination des ordures ménagères et des déchets ainsi que par la lutte contre la pollution.
- 9) **Loisirs et culture** : Cette fonction comprend les dépenses reliées à la création, à l'amélioration et à l'exploitation des installations destinées aux loisirs ainsi que celles concernant l'aide versée à des personnes et à des organisations privées pour promouvoir les activités de loisirs. Elle inclut les installations sportives et récréatives, les parcs et les lieux historiques, les musées, les galeries d'art ainsi que les arts du spectacle.
- 10) **Travail, emploi et immigration** : Cette fonction comprend les dépenses engagées pour établir et pour encourager les relations de travail et les conditions de travail équitables, ainsi que les dépenses associées à divers programmes d'immigration.
- 11) **Logement** : Les dépenses du gouvernement au chapitre du logement regroupent les dépenses engagées par les ministères et les organismes à titre de constructeurs et d'exploitants immobiliers, ou pour des activités connexes ainsi que les dépenses destinées à aider d'autres groupes à exercer des activités semblables.
- 12) **Affaires étrangères et aide internationale** : Cette fonction englobe les dépenses ayant trait aux relations officielles que le Canada entretient avec les États indépendants de manière à favoriser l'expansion économique et l'amélioration des conditions sociales à l'étranger. Ainsi, les dépenses engagées pour stimuler le commerce extérieur et pour effectuer des échanges culturels avec d'autres pays étrangers sont classées respectivement dans les catégories suivantes : le commerce, l'industrie et la culture.
- 13) **Planification et aménagement des régions** : Cette fonction comprend les dépenses liées à l'urbanisme et au zonage, à l'aménagement communautaire, à l'expansion économique régionale, aux affaires et aux commissions municipales ainsi qu'aux commissions et aux autorités chargées de planifier et de stimuler l'expansion de régions spécifiques.
- 14) **Centres de recherche** : Cette fonction inclut les dépenses des organisations de recherche importantes, telles que le Conseil national de recherches du Canada, et d'établissements provinciaux ou territoriaux semblables dont l'activité principale consiste à faire de la recherche en sciences pures ou appliquées et à promouvoir les découvertes résultant de cette activité. Les subventions accordées aux particuliers et aux établissements privés qui se consacrent à ce genre de recherche font également partie de cette fonction.
- 15) **Transferts de nature générale à d'autres ordres de gouvernement** : Cette fonction comprend les paiements versés en vertu des accords fiscaux fédéraux-territoriaux et de la *Loi sur le transfert de l'impôt sur le revenu des entreprises d'utilité publique* ainsi que les subventions tenant lieu d'impôt foncier.
- 16) **Transferts aux entreprises propres** : Cette fonction regroupe les sommes que le gouvernement verse à ses entreprises pour combler leur déficit. Les subventions accordées aux entreprises publiques et privées en vue de réaliser de certains objectifs économiques ou sociaux ne sont pas intégrées dans cette fonction. Elles font partie de la fonction à laquelle l'activité de ces entreprises est associée. Par conséquent, il n'y a aucune dépense pour le Nord dans cette catégorie.
- 17) **Service de la dette** : Cette classification comprend les intérêts payés pour toutes les formes d'emprunt et les autres dépenses se rapportant au service de la dette publique. Aucune dépense pour le Nord n'est inscrite dans cette catégorie.
- 18) **Autres** : Aucune dépense n'a été attribuée à cette catégorie.

# SOURCES ADDITIONNELLES

---

## Autres documents de référence

Les personnes qui désirent obtenir des renseignements plus détaillés sur les dépenses relatives au Nord doivent s'adresser à :

Direction de la gestion de l'information ministérielle,  
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, bureau 530  
10, rue Wellington  
Ottawa (Ontario) K1A 0H4.

Les lecteurs qui souhaitent en savoir davantage sur le Nord sont invités à se procurer les publications suivantes par l'entremise du MAINC :

*Northern Indicators*

*Regard sur le Nord - Engagement du Canada dans l'Arctique*

*Mines et activités minières 1993*

*Politique minière pour le Nord*

*La stratégie pour l'environnement arctique : un plan d'action*

*Les Inuit*

*Le Nord*

### Pour ce faire, veuillez communiquer avec :

Publications et renseignements au public  
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien  
Ottawa (Ontario) K1A 0H4  
Téléphone : (819) 997-0380  
Télécopieur : (819) 997-0380  
Internet : <http://www.ainc.gc.ca>  
Courrier électronique : [InfoPub@inac.gc.ca](mailto:InfoPub@inac.gc.ca)

Ces autres publications fédérales traitent également du Nord :

*Le Nord canadien : manuel de référence*

*Affaires indiennes et du Nord canadien et Commission canadienne des affaires polaires : Budget des dépenses 1998-1999 Partie III - Rapport sur les plans et les priorités\**

### Pour obtenir, veuillez vous adresser à l'adresse suivante :

Groupe Communication Canada  
Publications  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

\*Le MAINC ne publie plus un rapport annuel. L'essentiel des renseignements qui s'y trouvaient se trouve maintenant dans le Rapport sur les plans et les priorités.